1985
32

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Marie-Thérèse PETIOT

LES REVUES DE CREATION LITTERAIRE ET LA DIFFUSION DE LA POESIE CONTEMPORAINE

ANNEE : 1984-1985 21ème PROMOTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

PETIOT (Marie-Thérèse)
Les Revues de création littéraire et la diffusion de la poésie contemporaine : mémoire/présenté par Marie-Thérèse Petiot.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de bibliothécaires, 1985.- 85 f ; 30cm,

Mémoire E.N.S.B. : Villeurbanne : 1985.

Revue littéraire.- Revue de poésie.- Poésie, édition.

Devant la faiblesse du livre de poésie, les revues de création représentent un mode important de publication de la poésie, et malgré leur grande diversité, la spécificité de ces revues s'affirme, en marge de l'édition, dans la défense de la poésie, la découverte de textes nouveaux et la recherche d' une forme propre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES
Diplôme Supérieur de Bibliothécaire
Mémoire de fin d'études - Année 1985

PETIOT Marie-Thérèse

LES REVUES DE CREATION LITTERAIRE

ET LA DIFFUSION DE LA POESIE CONTEMPORAINE

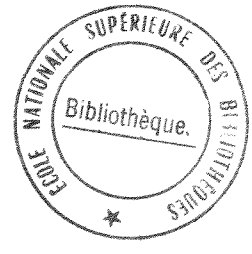

Mémoire présenté sous la direction de M.Jacques BRETON

Les Revues de Création Littéraire
et la diffusion de la poésie contemporaine

P L A N

INTRODUCTION 1

I - LE CONTEXTE EDITORIAL 4
1 - Situation générale des revues 4
2 - Faiblesse du livre de poésie 5
a - statistiques 6
b - l'édition à compte d'auteur 10
c - les collections de poésie chez les grands éditeurs 10
d - la petite édition de poésie 11

II - ENJEUX ET FONCTIONS DES REVUES DANS LA DIFFUSION DE LA POESIE CONTEMPORAINE 15
1 - Un genre aux limites mal définies 15
2 - Situation des revues de poésie du point de vue de l'histoire littéraire 16
a - rappel historique 16
b - revues de poésie et mouvements littéraires 19
c - "petites" et "grandes" revues ? 23
3 - Les revues face à l'édition : une prise de position dans le système de production et de diffusion de la poésie 27
a - défendre la poésie contre le "rackett" et le misérabilisme 27
b - éliminer les intermédiaires 29
c - publier l'inédit 32

III - ESSAI DE TYPOLOGIE 39
1 - Les petites revues artisanales 39
2 - Les revues d'éditeur 42
3 - Les "revues indépendantes à démarche littéraire exigeante" 44

4 - Les revues à présentation luxueuse 46
5 - Les revues de vulgarisation poétique 47
6 - Conclusion : la forme des revues de poésie, entre l'assimilation au livre et l'affirmation d'un genre propre. 51

IV - PROBLEMES DES REVUES DE POESIE 59
1 - Financement 59
2 - Distribution 69
3 - Diffusion 72

CONCLUSION 79

BIBLIOGRAPHIE 81

LISTE DES PRINCIPALES REVUES CITEES 83

La poésie est devenue un domaine mineur, pour ne pas dire marginal, de l'édition française, réalisant actuellement une des plus faibles parts de son chiffre d'affaires global, et le plus souvent abandonnée par les grands éditeurs à des secteurs effectivement marginaux, par leur statut ou par leur diffusion,comme le compte d'auteur,la petite édition confidentielle, la revue.

Il semble, en effet, que la poésie n'ait pas pu suivre le cours des transformations qui ont fait entrer peu à peu l'édition dans l'ère de la grande diffusion et qu'elle en soit restée, au contraire, à des méthodes et des tirages rappelant, au mieux, ceux du 19ème siècle. Mais si le 19ème siècle peut être tenu pour une sorte d'âge d'or de la poésie, en 1985 en revanche de tels chiffres et une telle inadaptation seraient plutôt un signe fatal.

Pourtant, écrire de la poésie ne semble pas un problème, du moins si l'on s'en tient strictement à la quantité de manuscrits reçus par les maisons d'édition. C'est donc publier qui pose plus que jamais difficulté aux poètes, et à eux plus qu'à tout autre catégorie d'auteurs. Or il existe, on l'a vu, au moins deux formes de publication pour leurs textes : le livre (le "recueil"), mais aussi la revue, qui apparaît aujourd'hui comme un mode de publication assez spécifique de la poésie tant les revues sont nombreuses en ce domaine - Jean-Michel Place en 1983, dans son Enquête-Poésie, en a recensées au moins 548 (1) - alors qu'elles restent plus rares pour le roman par exemple, dont la forme se prête surtout à des pré-publications dans des revues générales ou des

(1) PLACE (Jean-Michel) et RAX (Brigitte). Enquête-Poésie auprès de 548 revues littéraires . Paris : Editions Jean-Michel Place, 1983.
En réalité J.M. Place rectifiait dans sa préface qu'il avait pu en dénombrer 641, compte tenu des réponses parvenues après la clôture de l'enquête.

magazines, ou pour la nouvelle, forme courte pourtant tout à fait adaptée à la revue (2).

Ces deux formes de publication relèvent, tant pour l'auteur des textes publiés que pour l'éditeur ou l'animateur de revue, de deux démarches différentes. L'objet de ce travail a été précisément d'étudier, à travers leurs formes variées et leurs fonctions propres, la place des revues dans la diffusion de la poésie contemporaine - notamment par rapport au livre de poésie - dans l'espoir d'arriver par là à mieux distinguer ce qui conférait sa spécificité à ce mode de publication, dans un domaine aussi délaissé par l'édition et par le grand public.

La difficulté majeure rencontrée dès le début de toute recherche en ce domaine tient à la grande dispersion des données et à leur perpétuelle modification. Sur près de 600 revues connues en 1983 par l'enquête de Jean-Michel Place, il est difficile de dire lesquelles existent encore deux ans après et combien de titres nouveaux sont apparus entre temps. Même en 1983, date de publication de l'enquête, ces résultats n'étaient déjà plus tout à fait fiables.

Cependant on a considéré cette "biobibliographie des revues littéraires" comme un outil privilégié, auquel la référence s'est avérée indispensable et féconde.Il s'agit en effet d'un répertoire alphabétique des revues ayant répondu avant 1982-83 à un questionnaire envoyé à l'hiver 1980, à plus de 500 revues. 228 revues contactées et existantes n'ont pas répondu, 320 réponses reçues à temps sont publiées dans ce livre, enfin, ont été classées en "Dernières nouvelles", 93 adresses de revues dont les rédacteurs n'ont eu connaissance qu'après la clôture de

(2) Il existe cependant la revue : Roman. Paris : Presses de la Renaissance. Et pour la nouvelle, la revue : Brèves. Villeneuve d'Aude : Atelier du Gué. Il est en fait assez fréquent aussi de lire des textes de nouvelles inédites dans des revues de création littéraire comme Obsidiane, Le Nouveau Commerce.

l'enquête ; certaines des revues recensées sont des revues étrangères francophones ou distribuées en France. Les notices peuvent être qualifiées de "bio-bibliographiques" - et même d'autobiographiques" - puisqu'elles reproduisent, tel quel, le texte de chacune des 320 réponses au questionnaire, qui portait sur les caractéristiques formelles de la revue (date du premier numéro, périodicité, tirage, nombre de pages, adresses, etc...) et sur son origine, son projet, ses conceptions de la poésie, son financement, sa diffusion.

Mais étant donnée cette dispersion, cette mouvance et surtout la grande diversité des données utilisables, on a choisi de ne retenir que sept ou huit revues (dont les numéros récents et les collections étaient facilement accessibles), exemplaires à quelque titre que ce soit, et assez différentes les unes des autres, pour mettre en avant à l'aide d'exemples concrets telle ou telle caractéristique , significative d'un aspect du phénomène de la revue en poésie. Car, plutôt que des vues moyennes ou globales, délicates à tirer d'une telle diversité, il a paru à la fois plus facile (étant donné le cadre de ce travail), et plus fidèle justement à cette situation, de dégager seulement les divers aspects du "genre-revue", qui, pour être irréductibles à quelques généralités parfaitement cohérentes entre elles, n'empêchent pas cependant de poser une ou plusieurs problématiques générales.

Ces quelques revues sont : Actuels, Arpo 12, Banana Split, Les Cahiers de Leçons de Choses, L'Ire des Vents, L'Ivraie, Le Nouveau Commerce, Poésie 1.

I - LE CONTEXTE EDITORIAL

1 - Situation générale des revues

On pourrait rapporter des appréciations tout à fait contradictoires sur la situation des revues en général, quelle que soit leur discipline, faisant état soit de leur déclin, soit de leur prolifération. De nombreux articles en effet, prennent acte de la vitalité des revues, de l'effervescence qui règne dans ce domaine où "publier relève de la foi et du militantisme" (1) et où un taux élevé de mortalité est compensé sans cesse par la floraison de nouveaux titres. Ces articles insistent toujours sur la nécessité de cette forme de publication vivante et non "commerciale", c'est-à-dire jamais "rentable", non soumise aux déviations du "star-système" (1), et sur leur tradition prestigieuse.

Nuançant ce qui pourrait devenir un lieu commun, Olivier Brachet de la revue Economie et Humanisme, reconnaît certes aux revues "une place originale et importante", "un rôle puissant et irremplaçable" (2), mais il insiste également sur la crise qui les touche : leur marginalisation, la dégradation de leur situation économique, la précarité de leur survie, la défection des kiosquiers, des libraires, des abonnés, le désintérêt des médias. Il préconise d'ailleurs d'en chercher aussi les causes "chez les producteurs de revues eux-mêmes". Son article figurait en ouverture d'un numéro d'Actualité Rhône-Alpes du Livre, présentant le colloque "La Revue des revues" qui s'est tenu à Villeurbanne les 16 et 17 Novembre 1984.

Tout comme la question s'est posée lors de ce colloque, il faut, pour les revues de poésie, s'interroger sur la définition de la revue

(1) Dossier : Les Revues. In : Livres-Hebdo, 1980, 2, n°40, p.86-110. Voir aussi : Des revues par brassées. In : Le Monde, 17-18 Mars 1985, Supplément : Le Monde aujourd'hui, p.XII.

(2) BRACHET (Olivier). Une place originale et importante... In : Actualité Rhône-Alpes du Livre, 1984, n°6 : "La Revue des Revues", p.5.

et sur l'avenir de cette forme de diffusion de l'écrit (3). Mais en ce qui concerne les revues de poésie, ces questions se posent moins par rapport à la presse et au magazine, comme on l'a dit alors pour les revues générales, que par rapport au livre et dans le contexte de l'édition de poésie.

2 - Faiblesse du livre de poésie

Lorsque les revues de poésie se définissent elles-mêmes, c'est souvent contre l'édition, contre ses faiblesses, ses démissions ou ses pratiques abusives. Il semble que ces revues, aujourd'hui, trouvent d'abord leur raison d'être dans la recherche d'une alternative à l'édition.

L'enquête publiée par Jean-Michel Place a bien fait ressortir cette détermination. A la question : "Pourquoi avoir fondé une revue ?", nombre des animateurs interrogés ont en effet avancé pour motif :

- Pallier autant que faire se peut l'insuffisance du système éditorial" (Henri Poncet pour Actuels)

- "Faire face au vide de l'édition de poésie" (Jean-Michel Maulpoix pour Qui Vive)

- "Rien dans le paysage éditorial d'alors ne correspondait à mon rêve" (Yves Peyré pour L'Ire des Vents)

- "Donner la parole aux jeunes poètes et peintres qui ne peuvent s'exprimer que par le truchement de maisons d'édition ou revues à compte d'auteur" (Pascal Piraux pour Dix Vagues)

- "Préoccupation première : comment éditer, aider la création et favoriser sans aide extérieure, une diffusion

(3) Voir HERZHAFT (Gérard). La revue, son histoire, essai de situation et de prospective. In : Actualité Rhône-Alpes du Livre, 1984, n°6, p.7.

vivante de la poésie et des arts contemporains, en toute liberté, sans être tributaire des marchands de papier en tous genres" (Ménaché pour Arpo 12).

- etc...

Avant de voir combien cette raison d'être des revues détermine une de leur fonctions principales, peut-être est-il nécessaire de dresser rapidement un tableau de l'édition de poésie aujourd'hui.

a) Statistiques

Les données statistiques sur l'édition de livres en France confirment par des chiffres sévères l'impression que tout lecteur ou tout acheteur de livre peut avoir de la faiblesse de ce secteur (4) (qui, pour ces statistiques, est en fait compté dans la même classe que le théâtre sous la rubrique 320) :

- Le chiffre d'affaires des éditeurs dans cette catégorie "Théâtre-poésie" est passé de 1% du chiffre d'affaires global de l'édition en 1974, à 0,3% en 1983.

- Les tirages moyens sont passés de 5038 exemplaires en 1974, à 4.221 en 1983. Or ce chiffre global est surtout gonflé, comme le fait remarquer J. Breton (5), par le chiffre du tirage moyen des réimpressions qui est de l'ordre de 7.000 à 8.000 exemplaires, tandis que celui des nouveautés se situe entre 2.000 et 3.000 exemplaires.

- Enfin, la production en nombre de titres, de 305 en 1974 passe à 268 en 1983.

(4) Voir BRETON (Jacques). Le Livre de poésie aujourd'hui : un grand malade très affaibli. In : Livres-Hebdo, 1983, n°4, p.94-98.

(5) Ibid.

Il convient cependant de nuancer cette chute des chiffres et des moyennes en précisant leur évolution et en détaillant davantage la part des nouveautés dans la production en titres.

Jacques Breton remarquait, d'après les statistiques syndicales de 1974 à 1981, des variations très brutales de la production. Mais on peut, depuis 1981 observer aussi un progressif redressement :

- Les chiffres étaient au plus bas en 1980 avec 172 titres, dont 78 nouveautés et nouvelles éditions : soit un nombre inférieur aux 94 réimpressions.

- Il remonte ensuite en 1981 à 235 titres dont cette fois 148 nouveautés et 97 réimpressions.

- En 1983, la tendance s'est tout à fait confirmée : la production est passée à 268 titres dont 173 nouveautés et toujours 95 réimpressions.

Mais le chiffre des tirages moyens ne connaît pas lui, ce redressement ; il décroit continûment depuis 1974. C'est que la progression des titres de nouveautés, aux tirages faibles, fait baisser le tirage moyen de ce secteur tout comme le tirage des réimpressions gonflait le chiffre de 1980.

On peut donc constater, pour résumer, un certain renouveau de l'édition de nouveautés en poésie depuis 4 ans, mais à des tirages toujours aussi faibles sinon plus réduits encore, tandis que la part de la production la plus stable et aux plus forts tirages reste celle des réimpressions de textes de fonds, assurant la solidité de certaines collections de poésie mais non pas signe de vitalité ni de renouvellement.

Il serait en fait possible de préciser encore davantage ces évaluations et d'obtenir de nouvelles informations à partir d'autres sources chiffrables : par exemple en dépouillant la liste bibliographique annuelle des nouveautés publiée par le "Cercle de la librairie" : Un an de nouveautés, qui distingue dans la classe 8-1 toutes les parutions en poésie de l'année écoulée (le théâtre figure en 8-2).

En les comptant et en les analysant on arrive à la même conclusion : ces années-ci la production se redresse globalement. Mais les données sont en fait différentes. D'une part, en effet, les statistiques du Syndicat National de l'Edition ne prennent pas en compte la production des éditeurs réalisant un trop petit chiffre d'affaires ou n'ayant qu'une activité éditoriale occasionnelle. Or bon nombre d'éditeurs de poésie figurant dans les listes de Un an de nouveautés n'ont publié qu'un livre de poésie dans l'année. D'autre part, il semble que les statistiques syndicales ne comprennent pas non plus le chiffre d'affaires ni la production des éditeurs pratiquant le compte d'auteur, car dans la liste "poésie" de Un an de nouveautés on peut s'apercevoir que cette part couvre en fait jusqu'à 60% des titres annoncés,dont le nombre passe alors, de 200 ou 300 d'après le S.N.E à 500 ou 600 d'après ce recensement, comme on peut le voir dans le tableau suivant.

(notons que dans les chiffres de ce tableau peuvent figurer aussi certaines éditions francophones québéquoises, belges, africaines, ainsi que certains livres classés à la fois en poésie et sous une autre rubrique, comme : "beaux-livres"...).

L'EDITION DU LIVRE DE POESIE

	1980	1981	1982	1983	1984
Secteur 320(Théâtre-Poésie) des statistiques syndicales:production en titres	172	235	234	268	
Classe 8-1(Poésie) dans "Un An de nouveautés": nombre de titres	501	591	619	602	528
Titres* publiés chez de grands éditeurs de littérature générale	84	79	69	79	61
Nombre d'éditeurs	16	22	20	15	13
Titres publiés chez de petits éditeurs de poésie	133	163	171	267	287
Nombre d'éditeurs	85	76	79	121	132
Titres publiés chez des éditeurs pratiquant le "compte d'auteur"	263	350	379	256	277
Nombre d'éditeurs	8	6	5	6	6

* D'après "Un An de nouveautés".

b - L'édition à compte d'auteur

Sans vouloir revenir trop longuement sur des méthodes particulièrement répandues en poésie mais désormais bien connues et largement dénoncées, on peut tout de même retenir de ces données l'énorme part tenue par la production d'éditeurs connus pour pratiquer le compte d'auteur. Parmi eux : "La Pensée Universelle" qui "édite" exclusivement à compte d'auteur environ un tiers des titres annoncés chaque années en poésie dans Un an de nouveautés. Les autres éditeurs retenus mais qui peuvent en réalité pratiquer (avec plus ou moins d'honnêteté) un compte d'auteur voilé,indirect et insidieux sont : "Saint-Germain-des-Prés", "J. Millas-Marin", "Les Paragraphes littéraires de Paris", "Regain", "Caractères", "Arcam", "J. Grassin", tous notamment signalés comme tels dans Le Rackett de l'Edition (6) publié par "Le Castor Astral" et "Le Crayon Noir" en 1978 ou dans L'Anthologie 80 (7) publiée en 1981.

Il est intéressant surtout de remarquer la baisse sensible du nombre des livres édités à compte d'auteur après 1982 alors que la production totale reste en hausse. Sans doute faut-il y voir un effet, cependant tardif, des critiques et attaques portées contre le compte d'auteur par tout un mouvement et notamment par le C.A.L.C.R.E. (Comité des auteurs en lutte contre le rackett de l'édition). Or les revues, on le verra, ont eu leur rôle dans cette mise en accusation.

c - Les collections de poésie chez les grands éditeurs de littérature générale

Les éditeurs importants de littérature générale, parmi lesquels on a compté, dans ce tableau, des maisons aussi différentes que

(6) Le Rackett de l'édition : le compte d'auteur en poésie. Paris : Le Crayon Noir, le Castor Astral, 1978. - 2è ed.

(7) Anthologie 80 : dix ans d'expression poétique. Talence : Le Castor Astral, Herstal : L'Atelier de l'Agneau, 1981.

Gallimard ou Press-Pocket, Maspero ou Bordas, publient un nombre assez irrégulier de titres qui,malgré une reprise en 1983, va cependant en diminuant, à ce qu'il semble d'après ces chiffres. L'analyse des titres confirme les reproches habituellement faits à ces éditeurs de ne plus prendre grand risque dans l'édition de poésie et de faire vivre leurs collections presque uniquement sur quelques titres de fonds. De fait une bonne partie des livres publiés ainsi sont soit des anthologies, soit des rééditions ou de nouvelles éditions critiques, soit des traductions d'oeuvres reconnues, soit encore les oeuvres poétiques occasionnelles des auteurs de la maison. Le reste est surtout constitué de recueils des derniers bastions de la poésie vivante reconnue. Or, à part des éditeurs comme Gallimard, qui publie régulièrement vingt à trente titres de poésie par an dans ses différentes collections, ou comme jusqu'à récemment Maspéro, la production de nouveautés de ces éditeurs de littérature générale semble, elle aussi, occasionnelle.

d - La petite édition spécialisée

Restent donc les petits éditeurs de poésie : depuis Fata Morgana jusqu'à Thierry Bouchard, Granit ou l'Imprimerie de Cheyne, incomplètement pris en compte par les statistiques syndicales mais dont l'importance est bien visible dans les listes de Un an de nouveautés.

C'est dans ce troisième secteur qu'on remarque, au cours des dernières années, le mouvement le plus intéressant. La production des petits éditeurs semble se redresser et faire à elle seule remonter, depuis 1983, le total des titres publiés, puisqu'en même temps que cette

augmentation on peut constater un certain affaiblissement de la production à compte d'auteur et de celle des grands éditeurs.

Ce mouvement, qu'enregistrent aussi, mais sans l'isoler, les statistiques du SNE, est tout récent. On ne saurait d'après ces deux ou trois années de hausse augurer de sa progression. Mais il semble lié à la prise de position contre le compte d'auteur en poésie, assez dénoncé maintenant pour ne plus attirer que les médiocres et les naïfs, et à la prise de conscience qu'il n'y a plus à attendre grand-chose des grands éditeurs parisiens aux structures désormais industrielles, mais qu'il faut miser sur la petite édition spécialisée, plus ou moins confidentielle au départ, voire marginale, relevant toujours en tout cas de structures artisanales, quand ce n'est pas de l'auto-édition.

En 1978, dans une thèse de 3ème cycle intitulée : Poésie à lire, poésie à vendre (8), Serge Revel décrivait ainsi la démarche classique du jeune auteur de poésie désireux de se faire publier :

Tout d'abord, expliquait-il, c'est aux grandes maisons d'édition (trois ou quatre d'entre elles simultanément) que, plein d'illusions, il envoie son manuscrit, mais on a vu combien les chances d'être retenu étaient minces. C'est alors aux éditeurs spécialisés qu'il s'adresse en un second temps. Parmi eux certains lui proposent aussi un compte d'auteur "à demi" ; en 1978 Serge Revel estimait à 10% la part des livres édités par rapport aux manuscrits reçus, chez les plus importants de ces éditeurs de poésie, comme à l'époque Chambelland. Cependant il remarquait que les auteurs ne pensaient que trop rarement aux petits éditeurs de poésie qui, recevant moins de manuscrits, en publiaient

(8) REVEL (Serge). Poésie à lire, poésie à vendre. Thèse 3ème cycle, Grenoble III, 1978.

d'après lui 25 à 70%. (27% pour l'Atelier de l'Agneau, 73% chez Subervie...).

Mais si l'auteur n'était toujours pas retenu ou n'avait pas songé à l'éditeur adéquat, l'attitude la plus courante, en dernier lieu, était l'envoi de son manuscrit refusé à des éditeurs pratiquant de façon notoire et exclusive le compte d'auteur, et acceptant de publier tout ce qu'on leur envoyait.

Devant ces constatations, que les chiffres notés plus haut confirment, Serge Revel pouvait en effet regretter en 1978 que les auteurs oublient à ce point la petite édition et les revues dans leurs premières tentatives,précisant que les auteurs déjà édités, loin de les négliger, eux, préféraient ensuite ces deux modes de publication. Mais les chiffres actuels semblent dire que cette démarche a maintenant évolué et précisément dans le sens qu'il souhaitait. Ainsi un petit éditeur comme Jean-François Manier de l'Imprimerie de Cheyne, qui pourtant ne publie guère que quatre ou cinq livres par an, a reçu en 1984 trois cents manuscrits de poètes (9). Quant aux revues, qui, pour Serge Revel, auraient dû être la première idée de ces jeunes auteurs, peut-être depuis lors le sont-elles devenues si l'on en croit les motivations exposées plus haut et surtout l'essor numérique dont témoignent les bibliographies successives de Jean-Michel Place. En 1979 il recensait en France 250 revues littéraires et poétiques (10) tandis qu'en 1983 il en comptait près de 600. L'essor de ces deux secteurs, qui répondent aux mêmes normes économiques (artisanales) et, si l'on peut dire, aux mêmes critères "idéologiques" (dans leur prise de position contre les pratiques de l'édition industrielle qui sacrifient la poésie) semblent donc coïncider dans le temps.

(9) Information recueillie dans le "Catalogue Poésie 85" de l'Imprimerie de Cheyne, 43400 Chambon-sur-Lignon.

(10) PLACE (Jean-Michel). Enquête auprès de 250 revues de poésie. Paris : Jean-Michel Place, 1979.

Mais il faut également voir dans ce double renouveau les effets de la politique menée par le C.N.L. (Centre National des Lettres) depuis 1982 surtout, aussi bien en faveur de l'édition de poésie qu'auprès des revues. Il conviendra d'y revenir en détail plus loin mais on peut d'ores et déjà ,pour illustrer le fait que sont intimement liés, le développement du C.N.L., l'essor de l'édition de poésie et l'essor des revues, faire remarquer par exemple que, grâce à l'argent du C.N.L. les revues elles-mêmes se mettent à éditer des recueils : ainsi en 1983 et en 1984 on compte chaque année plus d'une dizaine de livres de poésie publiés par des revues, aidées par le C.N.L. non à titre de revues mais à titre d'éditeur : Actuels, Le Dé Bleu, Le Nouveau Commerce, Obsidiaire, Sud, Action poétique, Les Cahiers du double, La Délirante, L'Ire des Vents, Silex, Ubacs, AEncrage & co... (11).

Après avoir montré la parenté de ces deux mouvements dans l'édition de poésie, notre propos doit maintenant revenir à son objet qui est de préciser la spécificité de la revue par rapport au livre et la spécificité de la démarche du "faiseur de revue" qui n'est pas celle de l'éditeur, même artisanal. D'ailleurs, en publiant ainsi de véritables recueils, ces revues ne trahissent-elles par leur rôle ou leur nature, cédant à la facilité du recueil pour échapper un peu à des difficultés qui seraient propres aux revues et qu'il s'agira aussi de dégager ?

(11) Voir : Centre National des Lettres : Actualités. Paris : C.N.L., 1983, n°7 à 9, 1984, n°10 à 12.

II - ENJEUX ET FONCTIONS DES REVUES DANS LA DIFFUSION DE LA POESIE CONTEMPORAINE

1 - Un genre aux limites mal définies

Il y a une inexactitude à parler toujours de "revues de poésie". Le terme sera employé par commodité mais il ne couvre pas l'ensemble des revues littéraires qui, sans s'intituler expressement "revues de poésie", travaillent à la diffusion de la poésie contemporaine tout en restant ouvertes à d'autres formes de texte, et à d'autres arts. C'est le cas de bon nombre de revues déjà citées. D'ailleurs L'Ire des Vents et Le Nouveau Commerce portent en sous-titre : "Cahiers de littérature", Les Cahiers de Leçons de Choses : "Art et Littératures", L'Ivraie : "revue de création et d'information littéraire", Arpo 12 : "Poètes et plasticiens d'aujourd'hui". Enfin Actuels a varié ses sous-titres : au départ "écriture, peinture, théâtre", puis "poésie" ou encore "Littérature et poésie".

Sans doute ce flottement tient-il aussi à l'évolution actuelle de nos conceptions de la poésie dont les textes ne répondent plus aux critères figés de la versification et dont le mot ou l'idée même sont souvent contestés, au nom d'une "haine de la poésie" ou au nom d'une contiguité et d'un brouillage des genres.

La question est d'importance, tant en ce qui concerne la fonction que la forme des revues. Cependant, le propos n'étant pas ici de trancher mais d'en prendre acte, on a retenu aussi bien les termes de "revue de poésie" que "revue de création littéraire" ou, tout simplement, "revue de création", en tant que les revues qui s'intitulent ainsi publient un grand nombre de textes poétiques et semblent reconnaître là une de leur

vocation puisque la plupart ont répondu à l'Enquête poésie de Jean-Michel Place.

2 - Situation des revues de poésie du point de vue de l'histoire littéraire

a - Rappel historique

Le XXème siècle littéraire commence en 1880. Or c'est à peu près de cette époque que, pour Michel Décaudin (1), date la vulgarisation et la prolifération du type de revue que nous connaissons toujours : non plus seulement des institutions savantes et pérennes dont le modèle serait La Revue des deux Mondes ou La Revue de Paris nées au temps du Romantisme, mais des revues éphémères et modestes, revues de recherche ou même de contestation, témoins d'une effervescence littéraire nouvelle et minoritaire.

Le contexte technique, sociologique et littéraire était en effet propice, selon Décaudin. D'une part les progrès de la presse rendent désormais plus facile, techniquement et finacièrement, la production de telles publications. D'autre part, l'artiste et le poète, héritiers d'une situation qui s'est créée à l'époque romantique, prennent conscience de leur isolement social, qui contraste avec ce qui caractérisait la vie littéraire depuis le XVIème siècle : l'homogénéité du milieu qui créée et du milieu qui lit. Ce iatus, fait sociologique ou désir hautain des artistes, conditionne la figure du "poète maudit" qui domine l'époque de la Décadence et du Symbolisme. En même temps, la vie extérieure et le nouveau monde industriel qui se bâtit les attirent. La beauté est "moderne".

(1) Décaudin (Michel). Formes et Fonctions de la revue littéraire au XXème siècle. In Situation et Avenir des revues littéraires... Nice : Centre du XXème siècle, 1976. p.13-25.

Ces deux élans contradictoires se traduisent d'après M.Décaudin, par le phénomène social et littéraire de la vie de café. Dans l'arrière-salle des tavernes du Quartier Latin, on est à la fois entre soi et de plain pied avec la rue. C'est dans ces arrières-salles de café que naît vers 1880 la "petite" revue littéraire (pouvant même, comme Le Chat Noir, être lancée et financée par le patron de taverne), organe d'un jeune groupe qui, se sentant différent, éprouve le besoin de manifester cette différence (2).

"Elles sont à la fois, explique Michel Décaudin, un moyen d'expression peu coûteux et une manière de refuge où l'on se retrouve entre soi. C'est sous le rapport de cette double fonction : ouverture/fermeture, diffusion/complicité qu'il faudrait envisager l'existence des revues, dans un contexte sociologique autant qu'esthétique".

La vie des revues, du point de vue de l'histoire littéraire, nous donne la "température" de la vie créatrice, enregistrant année par année, ses poussées de fièvre et ses moments d'atonie relative. Or les jalons que retient ensuite l'histoire des oeuvres littéraires sont quelque peu décalés par rapport à ces dates. Par exemple Alcools d'Apollinaire ne paraîtra qu'en 1913, alors que dès 1903 Apollinaire fonde la revue Le Festin d'Esope où paraissent une bonne partie de ses poèmes. Seules les revues gardent donc pour nous la trace précise du moment où affleurent des sensibilités nouvelles et où s'élaborent les esthétiques. Les phénomènes d'édition en sont ensuite le produit ; ils marquent seulement le point de départ officiel de leur diffusion et de leur réception par un plus large public.

(2) Aujourd'hui des revues continuent de tenir le café comme Quartier Général : ainsi Bazar au café de la Graine à Lyon. Une autre semble vouloir conserver trace de cette origine dans son titre : Café.

Dans la préface au reprint d'une revue de 1927 (Documents Internationaux de l'Esprit Nouveau), le critique Hubert Juin écrivait en effet : "Nul ne peut prendre une exacte mesure des mouvements d'hier, des propositions qui se firent, des sursauts qui eurent lieu, de l'étrange mélange de ce qui est occupé à se faire et de ce qui se fait, sans recourir à ces documents fondamentaux que sont les publications collectives. La stricte chronologie ne suffit pas, il s'en faut, à donner une image valable de ce qui s'accomplissait dans un temps donné. On confère au livre une date qui est celle de sa publication en librairie : c'est oublier qu'il s'est écrit dans une durée et que ses fragments parurent, ici et là, dans des voisinages et des cousinages, parmi une parentèle qui rompent le monologue et suggèrent de précieux et utiles rapprochements. Pour échapper à une sclérose dommageable, il faut sans cesse en revenir à ces miroirs que j'ai dits : les revues, les journaux et les feuilles diverses. Là et là seulement l'aventure se démasque et se saisit au vif" (3).

Le reflet instantané de ces gestations que nous donnent les revues, est donc, a posteriori, précieux dans son désordre et son caractère imparfait, inachevé. Mais en raison de ces mêmes aspects, il sera toujours plus difficile pour un contemporain de voir "à chaud" l'importance immédiate et future de ces petites revues littéraires.

On peut néanmoins s'en rapporter à Paul Valéry qui,dès 1927, avait justifié l'intérêt qu'on leur devait porter en des termes qu'on ne peut, depuis, éviter de citer lorsqu'on parle des revues :

"Ces petites églises où les esprits s'échauffent, ces enceintes où le ton monte, où les valeurs s'exagèrent, ce sont de véritables laboratoires pour les lettres. Il n'y a point de doute (...) que le public,

(3) Documents Internationaux de l'Esprit Nouveau (1927). Paris : J.M.Place, 1977.

dans son ensemble, n'ait droit aux produits réguliers et éprouvés de l'industrie littéraire, mais l'avancement de l'industrie exige de nombreuses tentatives, d'audacieuses hypothèses, des imprudences même ; et les seuls laboratoires permettent de réaliser les températures très élevées, les réactions rarissimes, le degré d'enthousiasme sans quoi les sciences ni les arts n'auraient qu'un avenir trop prévu" (4).

b - Revues de poésie et mouvements littéraires

Traditionnellement, la fonction attribuée aux revues de poésie est donc de défendre et diffuser un programme esthétique, de cristalliser un mouvement littéraire, un courant d'expression, une école, non seulement à travers des textes de création mais aussi, parfois, à travers le genre bien spécifique du manifeste.

Ce mode de prise de parole était à vrai dire mieux représenté dans les revues d'Avant-garde des années 60 ou 70 qu'aujourd'hui. Les revues nées pendant cette période et pour lesquelles la poésie est avant tout le lieu d'une transgression, d'une transformation, d'une révolution de la langue,sont par exemple Action poétique, TXT, Change (1968-1982, devenue en 1983 Change International) invoquant pour justifier son titre la triple filiation de Marx, Chomsky et Hölderlin.

A côté de ces importantes revues parisiennes, où les avant-gardes sont à chaque fois gérées et soutenues par des maisons d'édition (Le Seuil pour Tel Quel, Bourgois pour TXT, Seghers-Laffont pour Change), on pourrait s'attarder sur l'exemple d'une plus petite revue de la région Rhône-Alpes, Actuels, qui en 1976 dans le n°1 de sa nouvelle série se réclamait aussi de l'avant-garde et de la modernité au nom du

(4) Valéry (Paul). Remerciements à l'Académie Française (1927). In Oeuvres I. Bibliothèque de la Pléiade. Paris : Gallimard, 1957. p.721.

marxisme, de la psychanalyse et de la linguistique. Voici le manifeste qu'on pouvait lire dans l'éditorial de ce premier numéro, sous le titre : "Quelles pratiques, quelles théories, pour quelles transformations ?"

"De 1965 à 1968, la revue Actuels s'était consacrée à publier des textes de "poésie" d'auteurs marqués par un désir ou plutôt par une volonté d'ouverture aux recherches nouvelles de l'écriture mais aussi par des résistances venant du manque de connaissance et de pratique du marxisme et de la psychanalyse. En fait, au niveau des textes publiés cette méconnaissance se traduisait par une pseudo-remise en cause (...) coupée de toute productivité réelle, retombant sans cesse dans la fascination poétique (...).

L'équipe d'Actuels se donne pour tâche d'abord d'entreprendre une analyse de la production de ces dernières années (...) sur le mode de l'appropriation critique dans une perspective offensive qui rejoint celle de la classe ouvrière et de ses alliés dans leur lutte (...), ensuite de publier des textes modernes (au sens de 1976) relevant d'une nouvelle pratique de l'écriture et de la lecture..." (5).

Un mémoire soutenu à l'E.N.S.B. en 1977 par Jean-Claude Annezer a été consacré à : La Galerie-librairie l'Ollave et le collectif de la revue Actuels. Il permet de situer dans leur contexte et dans leurs prolongements ces positions et ces pratiques.

Dix ans plus tard, manifestes, déclarations théoriques, prises de position de cet ordre ne sont plus guère à l'honneur, la tendance étant au contraire à rejeter toute école. Certes, à moins de se réclamer du plus total éclectisme, chaque revue représente toujours un style, un ton, un

(5) Actuels, 1976, 2, n°1, p.3-5.

projet spécifique qui est le sien et qu'elle défend. Mais, parmi celles que recensait il y a deux ans Jean-Michel Place, rares sont les revues qui se reconnaissent une théorie, un programme. Certaines refusent même l'idée d'une "conception" de la poésie :

- "Je n'en ai aucune", répond Jean-Luc Parant (Le Bout des Bordes) à la question de l'Enquête-Poésie de J.M.Place.

- "Nous n'avons aucune conception de la poésie ou plutôt d'innombrables. Cette forme d'expression étant particulièrement individuelle et intimiste, pourquoi la codifier, l'enfermer ?" (Damned)

- "Pas de conception commune entre nous ; un accord minimal du moins" (Térature)

- "Autant de conceptions que d'animateurs, sans doute" (Nadir)

- "Je n'en ai pas" (Hors II)

- "Je ne vois pas de quoi vous parlez" (L'Energumène)

- "Quelle question !" (Tartalacrème)

- Banana Split et d'autres ne répondront même pas.

On peut donc tenir pour significatif le texte de Kierkegaard mis en exergue à tous les numéros de L'Ire des Vents, la revue d'Yves Peyré née en 1978, et tenant lieu de tout "manifeste" :

"Ce que l'on offre ici n'est qu'une brochure, proprio marte, propriis auspiciis, proprio stipendio, sans aucune prétention de participer aux visées scientifiques où on est légitimé en tant

que passage, transition, concluant, préparant, participant, collaborant ou suite volonté, héros ou quand même héros relatif ou tout au moins trompette absolu".

L'évolution d'Actuels également, pourrait à nouveau servir d'exemple. Après des débuts si militants et aux ambitions si globales (les premiers textes publiés par la revue étaient aussi bien des textes politiques, que des critiques de théâtre ou des poèmes), Actuels semble s'être aujourd'hui repliée sur la littérature et la poésie, comme si la revue renouait avec la tendance qu'elle récusait en 1976. Actuels d'ailleurs ne publie plus que des textes de création, toute déclaration théorique s'est effacée. Certains de ses numéros tendent même, parfois, à la pure anthologie, comme celui du 21 Mars 1985, publié à l'initiative de la Ville de Villeurbanne et à l'occasion de la Journée de la Poésie.

On ne doit pas penser pour autant que toutes ces revues renoncent à leur fonction première : être engagées dans l'aventure poétique de leur temps et en refléter les courants. Pouvoir suivre l'évolution d'Actuels n'en est-ce pas la preuve ?

Ce refus de théoriser, sorte de retour du balancier de l'histoire littéraire, fait bien partie de l'air du temps dont la fonction des revues est de témoigner - ou à l'émergence duquel elles travaillent. L'Ennemi qui n'est pas une revue de poésie mais qui publie, aussi, des textes poétiques, déclare par le bouche de son directeur, Georges Lemaire : "L'ambition de L'Ennemi est certainement de contribuer à découvrir les perspectives qui s'offrent aux arts modernes alors que pointe le crépuscule des avant-gardes, et de s'affirmer le lieu des métamorphoses que cette situation ne peut manquer de provoquer" (in

Enquête-Poésie, de J.M.Place).

D'ailleurs si les grandes revues d'idées semblent en déclin, les revues de poésie, à voir leur profusion, ne semblent pas trop souffrir de ce crépuscule des avant-gardes.

c - "Petites" et "grandes" revues ?

Du point de vue de l'histoire littéraire, comme de l'horizon actuel de la création poétique, il est tentant d'établir une typologie des revues selon l'importance du rôle qu'elles jouent, leur rayonnement, leur influence. C'est généralement dans les termes de "petite revue" et de "grande revue" qu'on l'exprime. Mais il est bien difficile de justifier avec rigueur une distinction si sommaire et si équivoque.

Bien sûr, chiffres en main, il est possible de distinguer des catégories selon le tirage ou selon la durée de vie de la revue. Mais l'un et l'autre de ces critères se révèle insuffisant à démontrer quoique ce soit de plus précis et de plus décisif que la mesure de sa présence à un moment donné.

L'ancienneté ou la longévité en effet n'a guère de valeur du point de vue de l'importance et de l'intérêt littéraire. On se réfère plus souvent à Sic qui dura cinq ans de 1914 à 1919 (avant de conclure son entreprise, Pierre Albert-Birot fondateur de Sic déclarait : "Les revues d'avant garde doivent mourir jeunes") ou au Grand Jeu qui n'eut que trois numéros (1928-1930). Le critère de la long évité est arbitraire s'il met sur le même plan une revue qui vivote mais qui dure et une revue ambitieuse et riche mais qui cesse pour une raison quelconque.

Le tirage est une donnée plus révélatrice du poids d'une revue dans le champ littéraire. Elle permet d'établir une échelle de la diffusion

ou des ambitions de diffusion. On sait par exemple que Change International tire actuellement à 3.000 exemplaires, L'Ire des Vents entre 1.050 et 1.600 selon les numéros, Le Nouveau Commerce à 1.250. Actuels en 1983 annonçait 1.000 exemplaires et Banana Split, 200.

Il peut être intéressant également de connaître l'évolution des tirages. Ainsi il semble qu' Actuels ait connu des tirages de 1.500 exemplaires en 1977. Le Nouveau Commerce paraissait initialement (il y a vingt ans) à 2.500 exemplaires soit le double du chiffre actuel. Au contraire Banana Split, distribuée aujourd'hui par Distique et que des critiques littéraires comme Raphaël Sorin du Monde ont voulu faire connaître, semble avoir augmenté son tirage. Ces variations sont sans doute de bons indicateurs de l'accueil que trouvent ces revues et du nombre de lecteurs qu'elles suscitent ou qu'elles perdent.

Mais on le voit bien, de tels chiffres de tirage ne font jamais sortir les revues de création - à quelques exceptions près - de la catégorie des publications confidentielles. Le chiffre de tirage "honorable", parmi les exemples cités tourne autour de 1.000 exemplaires.

De fait, l'enquête publiée par l'O.R.A.L. en 1984 (6), montre, pour l'ensemble des revues littéraires, que plus de la moitié d'entre elles n'atteignent pas les 1.000 exemplaires et qu'aucune, dans leur échantillonnage, ne dépasse les 5.000.

Que signifient alors ces indications de tirages trop limités pour être réellement la preuve du rayonnement d'une revue au-delà d'un micro-milieu d'amateurs ou de fidèles ? Que signifients-elles surtout du point de vue de l'invention de formes nouvelles et de la découverte de

(6) Actualités Rhône-Alpes du livre, 1984, n°6, p.21. O.R.A.L. : Office Rhône Alpes du Livre.

textes nouveaux lorsqu'on sait que les plus gros tirages reviennent en fait à Poésie 1 (30 à 50.000 exemplaires) ou à Vagabondage qui sont plutôt, à proprement parler des revues de vulgarisaiton poétique mais non des revues de création, et que soutiennent surtout des méthodes de grande diffusion.

Ce ne sera donc pas à partir de ces critères quantitatifs qu'on pourra parler de revues "phares" ou repérer les revues de référence auxquelles fait allusion Folco Rozan dans le questionnaire qu'il a adressé à quinze revues littéraires et poétiques de la région Rhône-Alpes à l'occasion du colloque "La Revue des revues" organisé à Villeurbanne en Novembre 1984.

A sa question : "Avez-vous le sentiment d'une spécificité plus particulièrement par rapport aux grandes revues-phares ? ", certains animateurs, comme Ménaché d'Arpo 12, répondent reconnaître une portée fondamentale et une véritable autorité à Tel Quel, Change, Europe, Digraphe, Action Poétique, en invoquant soit leur ouverture internationaliste, soit leur passé novateur "qui a ouvert bien des brèches", soit leur travail actuel d'exploration. Mais Ménaché, en même temps, en regrette leur faible audience : "Ces revues jouent un rôle capital, mais leur audience quoi qu'internationale se limite trop souvent aux seuls spécialistes. L'impérialisme des grands médias est sans partage".

En revanche, d'autres doutent précisément de l'existence, aujourd'hui, de revues ayant un tel rayonnement qu'elles méritent ce nom :

- "La notion de "revue-phare" n'est plus pertinente comme elle le fut au début des années 70 (à ce titre Leçons de Choses revue née en Janvier 1980 définit un programme implicite)" (Patrick Beurard pour Les Cahiers de Leçons de Choses)

- "Y a-t-il aujourd'hui de grandes revues-phares ? Je n'en vois gère qui aient actuellement une grande force d'impulsion, animent un grand mouvement ou créent un appel" (Joseph Beaude, pour Verso).

Il y aurait donc des époques où certaines revues peuvent être les initiatrices d'un véritable mouvement. A d'autres époques au contraire cette dynamique n'existe plus ; les revues trouvent ailleurs leur élan et fondent leur projet sur d'autres ambitions. Le phénomène prend alors une forme plus morcelée, plus dispersée et plus disparate, et les revues font un travail apparemment plus secret et plus obscur. Ce qui ne les empêche pas - bien au contraire - de rester nombreuses.

Cependant, même alors une distinction reste possible entre ce que M. Décaudin proposait d'appeler "les revues de recherche" et "les revues de l'establishment". Ces dernières se tiennent à l'intérieur d'un ordre de valeurs esthétiques et culturelles reconnues et ne s'en écartent pas, tandis que les autres, expressions d'un art qui se cherche et qui se fait, sont créatrices de valeurs nouvelles, émanant d'une contestation minoritaire plutôt que d'un consensus sur des bases établies. Cette distinction ne recouvre pas l'opposition entre grande et petite revue. Il se peut même qu'elle l'annule tout à fait.

Mais, quelques qu'elles soient, des oppositions aussi duelles ne sauraient rendre compte de la totalité des aspects de cette production, trop nombreuse et trop multiforme également pour être réductible à des seuls critères de valeur littéraire. La fonction de recherche et de découverte de textes nouveaux s'exerce aussi au regard d'autres critères et d'autres contextes : en particulier au regard des critères économiques du mode de production et de diffusion de ces textes et de ces revues, dans le contexte actuel de l'édition de poésie. On ne doit pas croire pour autant que ces deux aspects du projet d'une revue : programme littéraire et projet éditorial, n'aient aucun rapport entre eux. C'est même là une des originalité des revues.

3 - Les revues face à l'édition : une prise de position dans le système de production-diffusion de la poésie

a - Défendre la poésie contre le "rackett" et le misérabilisme

On a pu voir déjà combien les revues d'aujourd'hui, avant même de présenter leur projet autour d'un programme littéraire, se définissaient comme un palliatif ou une alternative à l'édition, quand ce n'était pas comme un moyen de lutte et de dénonciation de ses abus. Le militantisme littéraire qui souvent les anime ne se situe plus comme il y a dix ou vingt ans au niveau des options théoriques, mais relève davantage d'une volonté de défense plus générale de la poésie, "sacrifiée" par les autres médias, les autres éditeurs et les systèmes actuels de diffusion du livre. La revue est choisie comme moyen de défense du type d'écriture et de production intellectuelle le moins gratifiant

commercialement, ou mieux comme moyen d'autodéfense contre l'exploitation et l'indifférence. Ce qui modifie l'ambition et la fonction traditionnelle des revues : il ne s'agit plus avant tout, comme dans les années 20, d'être le laboratoire expérimental, le vivier permanent du système éditorial en place, mais d'exister à côté ou contre ce système.

C'est notamment contre l'édition de la poésie à compte d'auteur que les revues se sont montrées le plus déterminées. Aux déclarations rapportées dans la première partie on pourrait en ajouter quantité d'autres plus incisives encore, comme celle-ci de Jean-Jacques Rebous pour La Foire à bras dans l'Enquête-Poésie de J.M.Place

> "Dans la gadoue éditoriale actuelle, la revue est un moyen de prendre position contre le compte d'auteur et d'éviter à de nouveaux auteurs de se faire pigeonner".

Ce sont en effet des revues, qui ont mené le mouvement contre le compte d'auteur. On peut citer par exemple le numéro 2 (1980) de la revue Le Vagabond, intitulée : "Les poètes sont des monstres : naissance d'un poète ou les tentations de l'édition", entièrement consacré à la dénonciation du compte d'auteur et souvent évoqué à ce propos. Apostrophe, Mot pour Mot se sont également montrées très offensives. Mais bien avant, Le Rackett de l'édition, premier pamphlet systématique sur la question était en fait un numéro du Crayon Noir, revue poétique et libertaire "née d'un refus d'une uniformisation en même temps que de la lutte contre le système capitaliste de l'édition". Ses animateurs, qui affichent pour solgan cette invite à "Déserter toute édition !", se veulent "publieurs et colporteurs : porteurs d'imaginaire", prenant tout en charge de la fabrication à la diffusion et donnant seulement au texte "un lieu qui

est le sien, à sa mesure, à la mesure d'une communication humaine" et non d'un besoin de consommation (7). Ils limitent pour cette raison leurs tirages à 500 exemplaires.

Le Castor Astral, coéditeur du pamplet, reste fidèle lui aussi à ses principes. En 1980, il diffusait une dizaine de revues, voulant travailler par là "à démontrer l'urgence et l'efficacité possible d'expériences d'édition permettant une circulation des textes dans le respect de la personne et de son espression. Autogérer notre parole hors des banques, usines ou prisons de l'esprit" (8).

Dans Le Rackett de l'édition, les revues étaient en effet au premier plan, avec les expériences d'auto-édition parmi les voies alternatives les plus urgentes et les plus aptes à répondre au "rackett". C'est, depuis, une des fonctions bien claires des revues de poésie : "Participer à la mise en place d'un réseau d'édition différent", comme le déclare l'animateur de Soc et Foc (dans l'Enquête Poésie de Jean-Michel Place), à la fois pour ne plus se soumettre à ce rackett, pour redéfinir les exigences de la diffusion de la poésie et pour en rester maître entièrement. Sans doute pourra-t-on voir par là réapparaître la problématique pointée par Michel Décaudin et proposée comme angle d'approche pour les revues : "C'est sous le rapport de cette double fonction ouverture/fermeture, diffusion/complicité qu'il faudrait envisager l'existence des revues...".

b - Eliminer les intermédiaires

De qui émanent les revues de poésie ?

Au colloque "La Revue des revues", à Villeurbanne, Jean-Michel Place redisait son étonnement devant l'extraordinaire

(7) Le Rackett de l'édition : le compte d'auteur en poésie. Paris : Le Crayon Noir, Le Castor Astral, 1978. - 2ème éd. p.107-109.

(8) Dossier poésie. In : Livres différents, 1980, n°2, p.2-10.

foisonnement d'entreprises individuelles que représente le phénomène des revues de poésie.

Parmi les revues qui nous occupent plus particulièrement : L'Ire des Vents d'Yves Peyré, Banana Split de Liliane Giraudon et Jean-Jacques Viton, Le Nouveau Commerce d'André Dalmas et Marcelle Fonfreide sont le fait d'un individu seul ou d'un couple : la réalisation de rêves personnels et d'ambitions solitaires. Jean-Michel Place a recueilli encore bien d'autres témoignages d'entreprises aussi indépendantes : celle de Jean-Luc Paraut qui publie seul Le Bout des Bordes, celle de Roland Chopard de Aencrages & Co, etc... .

Très souvent pourtant, il s'agit de groupes. Actuels, depuis ses débuts est toujours signé par "le collectif Actuels", Arpo 12 tire son nom du groupe des douze artistes et poètes qui l'ont fondée, Bazar est éditée par une "Association Rencontres d'écriture" qui se réunit et travaille en groupe.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, c'est l'autonomie qui est revendiquée, conjuguée avec un souci de fraternité au sein d'un espace affectif où des individus peuvent se rencontrer. Car il s'agit de rompre avec l'aliénation et l'indifférence inhérentes à des rapports commerciaux, entre auteurs et éditeurs, entre auteurs et lecteurs ou entre auteurs qui s'ignorent les uns les autres. Hubert Juin, dans le texte cité plus haut, attirait l'attention sur la dimension collective de ces entreprises de recherche littéraire que sont les revues, où tout texte apparaît d'abord "dans des voisinages et des cousinages" dont il est indissociable, même s'il doit plus tard faire partie d'un livre bien clos sur lui-même.

Et pour une revue à plusieurs voix, le plus important est peut-être, pour assurer cette indépendance intellectuelle et financière recherchée, "l'esprit de responsabilité collective" indispensable selon Arpo 12. Dans tous les cas, la cohérence des voix qui se mêlent est primordiale. Yves Peyré même, qui pourtant dirige seul L'Ire des Vents et refuse toute idée de groupe autour de sa revue, parle de "solitudes qui se sont reconnues" et insiste sur l'absolue nécessité de cohérence des numéros par laquelle la revue s'affirme dans ce qu'elle a de propre.

Enfin, même si les revues de Rhône-Alpes ou de Bretagne refusent d'être des revues régionalistes et se défendent même d'être des revues régionales (Ménaché prfère parler de "revue en région"), éliminer les intermédiaires signifie aussi revendiquer son autonomie par rapport à Paris, pôle culturel et centre du petit monde de l'édition.

Que publient ces revues ?

Là encore, les textes qu'elles proposent témoignent du souci de se passer de tout médiateur superflu, indifférent, hostile ou "exploiteur", à commencer par l'éditeur à compte d'auteur.

La revue est d'abord,pour tout poète-revuiste un moyen de publier ses propres textes en toute indépendance : Roland Chopard de Aencrages & co explique clairement à Jean-Michel Place que sa revue est née "de la nécessité de publier (ses) propres textes après le refus de quelques éditeurs". Un autre animateur de revue déclare : "J'écris moi-même et las de chercher d'utopiques éditeurs j'ai voulu éliminer les intermédiaires". C'est pour "diffuser (leurs) textes" , que les jeunes

poètes de Cyclope ont fondé leur revue... . Enfin pour clore cette liste de citations, Pascal Piraux de Dix Vagues :

> "Notre but était de ne plus faire face à la difficulté de se faire publier lorsqu'on est jeune et peu connu, de montrer la possibilité de l'auto-publication".

Lorsqu'on observe leurs sommaires, même les revues qui ne voient pas là leur premier objectif apparaissent elles aussi, comme un moyen d'auto-édition pour leurs animateurs. Ainsi chaque livraison du Nouveau Commerce depuis son premier numéro contient un texte d'André Dalmas. C'est également dans L'Ire des Vents qu'Yves Peyré a publié ses premiers textes. De même on lit ceux d'Henri Poncet dans Actuels, de Ménaché dans Arpo 12, de Patrick Beurard dans Les Cahiers de Leçons de Choses. Il n'y a là en fait rien de surprenant ni de très nouveau. Cette fonction d'autopublication peut cependant être à l'origine d'un certain narcissisme, fréquemment reproché à des revues jugées trop repliées sur leur propre monde.

Mais l'auto-publication ne fournit qu'une part des textes publiés par tous ces directeurs de revues de poésie. La mission la plus importante qu'ils se reconnaissent est de découvrir, publier et diffuser les tentatives poétiques les plus nouvelles. Le domaine propre de ces revues est donc celui de l'inédit : tout ce qui est encore en marge de l'édition et tout ce qui veut ou devra y rester.

c - Publier l'inédit

Donner la parole aux jeunes auteurs inconnus entre en premier lieu dans cette mission. Et, des revues des plus reconnues aux

revues les plus obscures, toutes le mentionnent en bonne place dans L'Enquête-Poésie auprès de 548 revues littéraires. Au delà du petit cercle dont elle émane, la revue se doit donc d'être, comme n'importe quel éditeur, à l'écoute de toute nouvelle voix qui se manifesterait à elle. En réalité la prospection est facilitée par le fait que la revue devient vite un pôle vers lequel se tournent de plus en plus spontanément des auteurs inconnus, lecteurs occasionnels ou assidus. Ainsi L'Ire des Vents a publié dans son numéro 11-12 de l'hiver 1985 deux auteurs dont les textes lui sont tout simplement parvenus par la poste : Jean-Baptiste de Seyne et Antoine Petit-Emaz qui n'avaient jamais rien publié. Yves Peyré qui a fondé L'Ire des Vents en 1978 constate qu'il reçoit depuis peu des textes de plus en plus intéressants et susceptibles de s'intégrer dans sa revue.

Pour faire le tour de la question on pourrait se limiter au seul exemple de L'Ivraie, animée par Folco Rozand à Grenoble, qui précise en tête d'un numéro qu'elle ne publie que "des inédits d'auteurs de moins en moins inquiets et de plus en plus confiants" (9), mais qui affirme aussi "une volonté a priori de mêler des noms d'écrivains reconnus à des moins connus" (10) et présente en fait tous les cas de figure de la publication d'inédits.

Nombreux bien sûr sont les auteurs qui "n'ont jamais publié", ou "pas encore publié", ni en revue ni en recueil : Jean Lapierre, Christian Neyrat, Monica Mangano, jeune grenobloise, etc... . Mais pour la plupart, les poètes que présente la revue sont introduits par une bibliographie où figurent les éventuels recueils déjà parus chez des éditeurs ou encore, très souvent, la mention : "a publié surtout en revue"

(9) L'Ivraie, 1982, n°2, p.1.
(10) L'Ivraie, 1982, n°1, p.1.

et la liste de ces revues. D'autres fois l'inédit est extrait d'un recueil ou d'un ouvrage en cours de publication que L'Ivraie annonce et fait connaître en "avant première", que ce soit pour des auteurs que le lecteur ne connait sûrement pas ou pour des auteurs tout à fait reconnus comme Marcel Béalu, André Laude... .

De même L'Ire des Vents a publié, par exemple, des poèmes de Beckett (Lueurs lisières) (11) devant paraître ensuite parmi d'autres aux éditions de Minuit (12).

L'inédit peut être aussi un texte qui "se cherche un éditeur" comme le précise L'Ivraie a propos de celui de Jean Maglione dans son numéro 2, ou, enfin, un texte qui fait partie des "refusés" de l'édition, comme c'est le cas pour deux nouvelles de Marcel Alleman que son éditeur lui a refusées et que L'Ivraie a voulu publier dans son numéro 3.

Il arrive également qu'on lise dans L'Ire des Vents, dans Actuels ou dans L'Ivraie des textes,parfois très anciens, d'auteurs oubliés et à redécouvrir entièrement, comme Adrian de Montluc, Blaise de Vigenère, François Bergaigne publiés par Yves Peyré, comme Joseph Joubert dans Actuels, comme Alain Borne, moins éloigné, auquel L'Ivraie rend furtivement hommage à la fin de son deuxième numéro.

On voit à travers des cas si différents, toute la latitude offerte aux revues par un domaine si large que celui de l'inédit, depuis la prépublication jusqu'à la véritable découverte d'inconnus.

S'il existe réellement des revues comme Le Crayon Noir qui, par leur projet et les textes qu'elles publients, se définissent fondamentalement contre ou en marge de l'édition, le face à face des

(11) L'Ire des Vents, 1978, n°1, p. 61

(12) Beckett (Samuel). Poèmes. Paris : Ed. de Minuit, 1978.

revues et de l'édition n'est cependant pas toujours si tranché qu'il n'y ait aucun passage de l'une à l'autre. Outre les prépublications ou la publication d'auteurs déjà édités en livres, on peut constater que, souvent, l'importance accordée à une revue se mesure non en chiffre de tirage mais, en fait, à l'avenir éditorial de ses auteurs. Ainsi la revue Le Nouveau Commerce, qui a déjà plus de vingt ans d'âge et montre sans doute un certain essoufflement aujourd'hui, tient la qualité qu'on lui reconnait non pas tant du fait d'avoir choisi de s'associer certains grands noms de la littérature comme Jean Paulhan et Julien Gracq, mais d'en avoir découvert en publiant par exemple Kenneth White dès 1963 et très régulièrement depuis cette date. Il était alors totalement inconnu. On ne le compte comme un auteur d'importance que depuis 1981 ou 1982, depuis qu'il est édité chez Grasset, après avoir publié tout de même chez plusieurs petits éditeurs.

La revue ne suffit pas toujours à faire reconnaître un auteur par le monde littéraire, mais nombreux sont ceux qui commencent par publier en revue alors qu'ils sont encore inconnus. Pour ne citer que cet exemple, Alain Borer qui s'est fait connaître en 1984 en publiant aux éditions du Seuil Rimbaud en Abyssinie et aux éditions Lachenal et Ritter Un Sieur Rimbaud, se disant négociant, avait déjà collaboré à plus d'une dizaine de revues : Actuels, Le Bout des Bords, Dérives, Sous aucun prétexte, Tartalacrème, Térature, L'Humidité, Rimbaldiana, Phantomas, Le Bateau Ivre (Genève), etc... .

Quant à la prépublication ou à la publication de textes d'un auteur ayant déjà été édité, elles ont plusieurs significations. Tout

d'abord, faire connaître un texte nouveau tout en invitant à lire le reste de l'oeuvre. La prépublication en revue le diffuse par un autre canal que le livre et l'édition, et mêlé à d'autres textes et d'autres auteurs, auprès de lecteurs qui choisissent d'acheter la revue sans savoir tout ce qu'ils vont y lire.

S'il s'agit, comme dans le numéro 1 de L'Ire des Vents d'un inédit de Michel Leiris extrait d'un ouvrage en cours de rédaction, ou d'un poème de Beckett à paraître aux Editions de Minuit, ou comme dans le numéro 1 de L'Ivraie d'un inédit de Rezvani, la publication ou la prépublication pourra attirer la curiosité du lecteur sur la revue et l'inciter à l'acheter - et, espérons-le, à la lire tout entière. Mais ce genre de publication ne peut qu'être limité, notamment par les droits de l'éditeur. Jérôme Lindon par exemple n'a accordé que pour un seul texte la publication dans L'Ire des Vents de poèmes de Beckett.

Serge Revel, dans sa thèse Poésie à lire, poésie à vendre, relevait parmi les obstacles à la grande diffusion du recueil de poésie l'importance du manque d'information donnée aux acheteurs sur les auteurs de ces recueils. Dans ces conditions, on comprend qu'ils prennent si difficilement le risque d'acheter. Or on a pu voir que L'Ivraie prenait, au contraire, soin de toujours présenter précisément les textes qu'elle publiait.

On peut également penser avec certitude que tous les lecteurs de L'Ire des Vents, aussi passionnés soient-ils de poésie et de littérature contemporaines, n'auraient jamais pu lire en recueil acheté en librairie tous les auteurs que la revue leur a fait lire et souvent découvrir (plus de 80 en 6 livraisons), parfois autour de noms et de voix plus connus,

qui imposent un ton et une rigueur au reste du numéro mais sans l'éclipser pour autant.

Ainsi, il semble que même au sein d'un public limité les revues puissent multiplier les lecteurs potentiels d'un auteur de poésie, et, pour le lecteur, multiplier ses lectures et ses occasions de rencontrer des textes nouveaux. Les 500 ou 600 revues existantes, qu'elles soient tirées à 200 ou à 2.000 exemplaires, doublent avec intérêt l'autre circuit de la poésie : celui des 500 ou 600 recueils édités par an, dont la moitié publiée à compte d'auteur n'est pour ainsi dire pas diffusée, et dont l'autre moitié connaît plus souvent des tirages de 1.000 exemplaires lentement et incomplètement vendus qu'un tirage de livre de grande diffusion. L'Anthologie 80 du Castor Astral en appelle à des arguments semblables pour rendre compte de l'intérêt des revues :

> "En effet, si la moyenne des exemplaires facturés d'un livre de poésie représente nettement moins de 500 lecteurs, la moyenne des exemplaires facturés d'un numéro de revue se situe souvent entre 500 et 1.000 exemplaires. Donc pour être lu il semble qu'il faut publier davantage en revues qu'en livres ? Et si un livre sert plus le "prestige" d'un auteur, la redondance des publications en revue s'avérera plus avantageuse en la matière (...). De la simple recherche de la communication à la recherche forcenée de la consécration littéraire, les espoirs et les obsessions des poètes trouvent encore leur meilleur refuge dans les revues" (13).

Ainsi, non seulement les revues constituent un système de diffusion de la poésie parallèle à l'édition, mais elles représentent tout

(13) Anthologie 80 : dix ans d'expression poétique.Talence : Le Castor Astral, Herstal :l'Atelier de l'Agneau, 1981. p.481.

ensemble un pouvoir de contestation et d'excitation - leur foisonnement lui-même ayant valeur de protestation. Il signifie moins l'éparpillement, qui pourtant se traduit souvent par la déroute du public devant cette profusion, que la volonté de faire masse alors que dans l'édition et la librairie, la place des livres de poésie est strictement limitée.

III - ESSAI DE TYPOLOGIE

Pour définir les revues de poésie, un domaine aussi large que celui de l' "inédit" (au sens de tout texte qui ne soit pas d'abord passé par une publication en recueil chez un éditeur) permet, on a pu le voir, toutes les variantes et toutes les combinaisons possibles. On verra aussi que certaines revues débordent en fait ce strict domaine. On pourrait cependant tenter de dresser une typologie des revues de poésie qui prenne en compte à la fois ce critère, celui des conditions d'existence et de diffusion des revues et toute la diversité des présentations et des formes, depuis Banana Split, Arpo 12 ou Bazar jusqu'à Poésie 1 et Vagabondages.

1 - Les petites revues artisanales

En réalité, comme l'édition de poésie, toutes les revues de poésie à deux ou trois exceptions près relèvent de pratiques artisanales, quant à leur distribution notamment. En 1975, lors du colloque de Nice : Situation et Avenir des revues littéraires une communication de Guy Chambelland s'intitulait : "Poésie et artisanat". Il y exposait comment, dans un contexte industriel, les revues de poésie faisaient face aux problèmes concrets de l'édition avec des moyens et des méthodes parfaitement empiriques et avec une activité économique tout à fait réduite.

Tous les animateurs de revue pourraient d'ailleurs en témoigner. Il n'y a qu'à rappeler par exemple de quelle façon en réalité

Le débat poétique

ET L'EXPRESSION ARTISTIQUE

Directeur : Olivier MESSIDOR – Siège : 282 route de Genas —— 69500 —— BRON.

MARS | AVRIL

N° 2 bimestriel 1985

15 F

- SOMMAIRE -

- Deux poèmes suédois de GUNNAR EKELOF traduits par J.B. BRUNET-JAILLY
- Histoire secrète d'un troglodyte de Ph. DALLIER
- Un colloque à LYON II : SARTRE Lecteur, SARTRE lu, par Claude BURGELIN
- Entretien épistolaire MESSIDOR - DUBOST
- LA POESIE selon Jacques RITTAUD-HUTINET
- A propos du VIIè Festival International du Théâtre, présentation et programme
- Rencontre-chansons : Gil FOL, le chanteur à la médaille d'or

- Poèmes de : SAND, A. PASCAL, C. GENET, A. COURAU, G. VALLET, A. GIROUD-ABEL, J.P. DE OCHANDIANO.

Numéro I.S.S.N. en cours

Banana Split

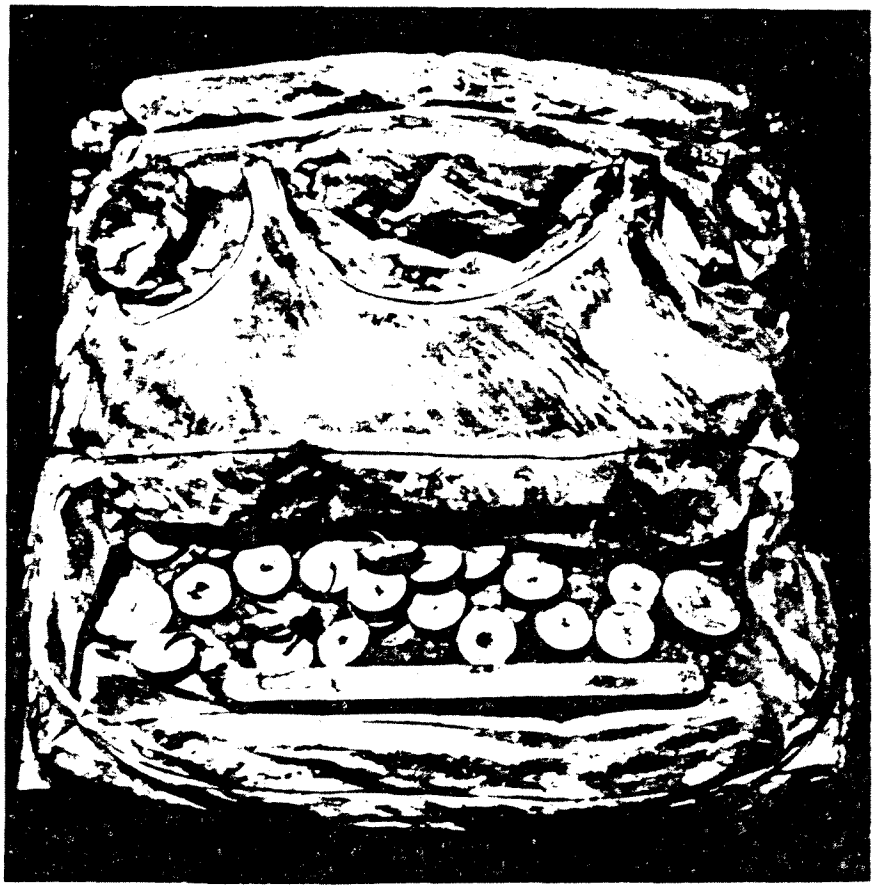

très informelle ils se réunissent en ce qu'on doit appeler, malgré tout, "comité de lecture" ou "comité de rédaction" (comme Bazar au café de la Graine à Lyon), comment ils pratiquent la vente "militante", c'est-à-dire la vente directe lors de fêtes et manifestations de toutes sortes (Actuels), comment ils procèdent à l'emballage et l'envoi, un par un, des numéros destinés aux abonnés, font la "tournée" des libraires, etc... .

Mais certaines revues manifestent dans la forme même de leur projet une dimension résolument artisanale : en limitant volontairement leurs tirages au-dessous de 500 exemplaires comme Le Crayon Noir ou Banana Split, en limitant tout aussi rigoureusement les intermédiaires dans la fabrication (ainsi on peut lire dans Banana Split en guise d'Achevé d'imprimer : "Tirage offset sur presse libre . Les auteurs participent à la fabrication en tapant eux-mêmes leurs textes et en les présentant comme ils le veulent sur des cadres spéciaux."

De même Actuels est tiré sur les propres presses de la revue), en choisissant comme Le désespoir, précisément, la forme d'une "revue-feuille-journal", simple recto-verso, format affiche, ronéotypée pour "pouvoir tenir un rythme très régulier" et "avoir son cheminement propre de feuille" ainsi que Jacques Morin l'explique à Jean-Michel Place.

Le minimalisme économique de la revue Désormais est poussé plus loin encore. Ses animateurs déclarent, toujours pour la même enquête,pratiquer systématiquement le détournement du "papier rebut de photocopie et offset : une face déjà imprimée de n'importe quoi, une blanche pour Désormais. Ils reconnaissent pour seule dépense : "des

timbres pour les amis éloignés", et pour seule démarche : "dépôts dans les boîtes aux lettres, ou de la main à la main dans les vernissages, en croisant les abonnés dans la rue (...). Donc très peu d'exemplaires...". Désormais tire à 30 exemplaires, le numéro est gratuit. De pareilles méthodes à une époque ou la fabrication et la présentation de la revue ne sont pas le plus difficile ni le plus couteux, correspondent à la volonté des animateurs de Désormais de créer seulement : "quelque moyen comme le colportage (pour) communiquer au jour le jour" et seulement : "un lieu où soit balbutiée l'écriture".

On pourrait tirer de l'enquête de J.M.Place quantité d'autres exemples, tous caractérisés par des tirages plus que faibles, une diffusion confidentielle et une distribution rarement commerciale ; par l'aspect résolument minimal et informel de leurs structures de production, qui, selon un schéma passéiste de l'édition, rapprochent ou confondent auteur qui publie dans la revue, animateur qui édite la revue et imprimeur qui la fabrique ; par le refus tant dans la démarche créatrice que dans la présentation matérielle ou dans la recherche de notoriété, du sobre, classique et ambitieux modèle littéraire perpétué au moins pour la forme par les grandes maisons d'édition parisiennes.

Ces éléments correspondent à un schéma commun de production-diffusion, celui des publications souterraines artisanales, en marge de l'édition commerciale (1).

Il arrive que ces revues affichent, à travers leur titre, le caractère ludique et dérisoire de leur démarche, pour bien marquer leur refus des institutions littéraires sérieuses et rejeter toute référence à

(1) Voir BRETON (Jacques). Le Concept de "système de production-diffusion" pourrait-il constituer un mode d'approche efficace de l'édition contemporaine ? In : Bulletin des Bibliothèques de France, 24, n° 2, 1979, p57-60.

ces modèles. Banana Split, dans l'enquête de J.M.Place ou lors du colloque de Villeurbanne "La Revue des revues", se présente toujours en commençant par expliciter son titre, qui impose en effet la "nécessité, par l'étiquette même de cette gourmandise bariolée, d'établir, une distance avec la plupart des titres littéraires adoptés par les Revues en France. Par ailleurs, jeu de dérision entre "Split" et "spit" dans l'obscénité littérale de la figure éclairée par l'exotisme de l'aliment..." (J.J.Viton dans Enquête-Poésie...). Que dire encore de Tartalacrème, Alimentation Générale, Grande Encyclopédie "Miam Miam", Le Citron Hallucinogène (sinon que les plaisanteries alimentaires sont décidément appréciées pour faire pièce à l'esprit de sérieux), et de Raideur digest, Text Shop, Le Hangar éphémère, Damned !, Les Cahiers du Rigolisme, Amnezie Internazional...

Si la recherche est souvent réelle dans ce genre de publications et s'il est vrai que pour rester authentiques et fidèles à leur projet elles refusent de se servir d' "auteurs-locomotives" pour favoriser leur diffusion ("L'époque des revues-sandwiches (une couche d'auteur inconnu, une couche d'auteur-à-nom, une couche...) nous paraît révolue" déclarent les animateurs d'Apostrophe), certains peuvent cependant les juger plus sévèrement et, comme les rédacteurs de l'Anthologie 80 du Castor Astral, leur reprocher leur trop fréquente faiblesse littéraire et "l'omniprésence du copinage", tout en louant leur "générosité forcenée dans le mythe de la poésie par tous et pour tous".

2 - Les revues d'éditeur

A l'autre bout du petit monde des revues de poésie se situent celles qu'un éditeur prend en charge, aussi peu nombreuses et aussi vite

repérables (parce que bénéficiant d'une réelle distribution) que les premières sont pléthoriques et obscures.

Elles semblent avoir été plus nombreuses qu'elles ne le sont à présent. On pouvait compter encore il y a peu de temps la revue Argile chez Maeght ou Le Fou Parle que Balland avait "secouru" avant de mettre fin à cette aide et du même coup à la publication, en 1984. Il reste encore aujourd'hui Po&sie éditée par Belin, Change International par les Editions Seghers-Laffont, TXT et L'Ennemi prises en charge par Christian Bourgois, Minuit par les éditions du même nom, Digraphe, autrefois chez Flammarion aujourd'hui éditée par le groupe Messidor, la N.R.F. par Gallimard. La plupart sont en fait des revues littéraires qui, entre autres choses, publient de la poésie mais qui ne se réclament pas spécifiquement d'une volonté de défense de la poésie.

Ces revues ont des tirages généralement plus élevés que la moyenne des revues de poésie : 1.200 pour Po&sie, 2.000 pour Minuit et TXT, 3.000 exemplaires pour Change International et jusqu'à 30.000 naguère pour le Fou Parle. Mais la fabrication, la gestion, et surtout la diffusion et la distribution sont l'affaire de l'éditeur qui met sa propre machinerie au service de la revue et ne peut le faire qu'à des tirages importants. Mais ces revues-là n'en sont pas moins coûteuses et leur vente moins risquée. Plus que les services techniques, d'administration et de diffusion, l'éditeur assure en fait, tant qu'il le veut ou le peut, le financement à perte de publications toujours déficitaires. Parfois, il est vrai avec l'aide du C.N.L.. Il s'agit ainsi d'un petit domaine d'activités non commerciales chez des éditeurs commerciaux ; la solidité de ces revues est donc seulement apparente mais elle peut réellement leur

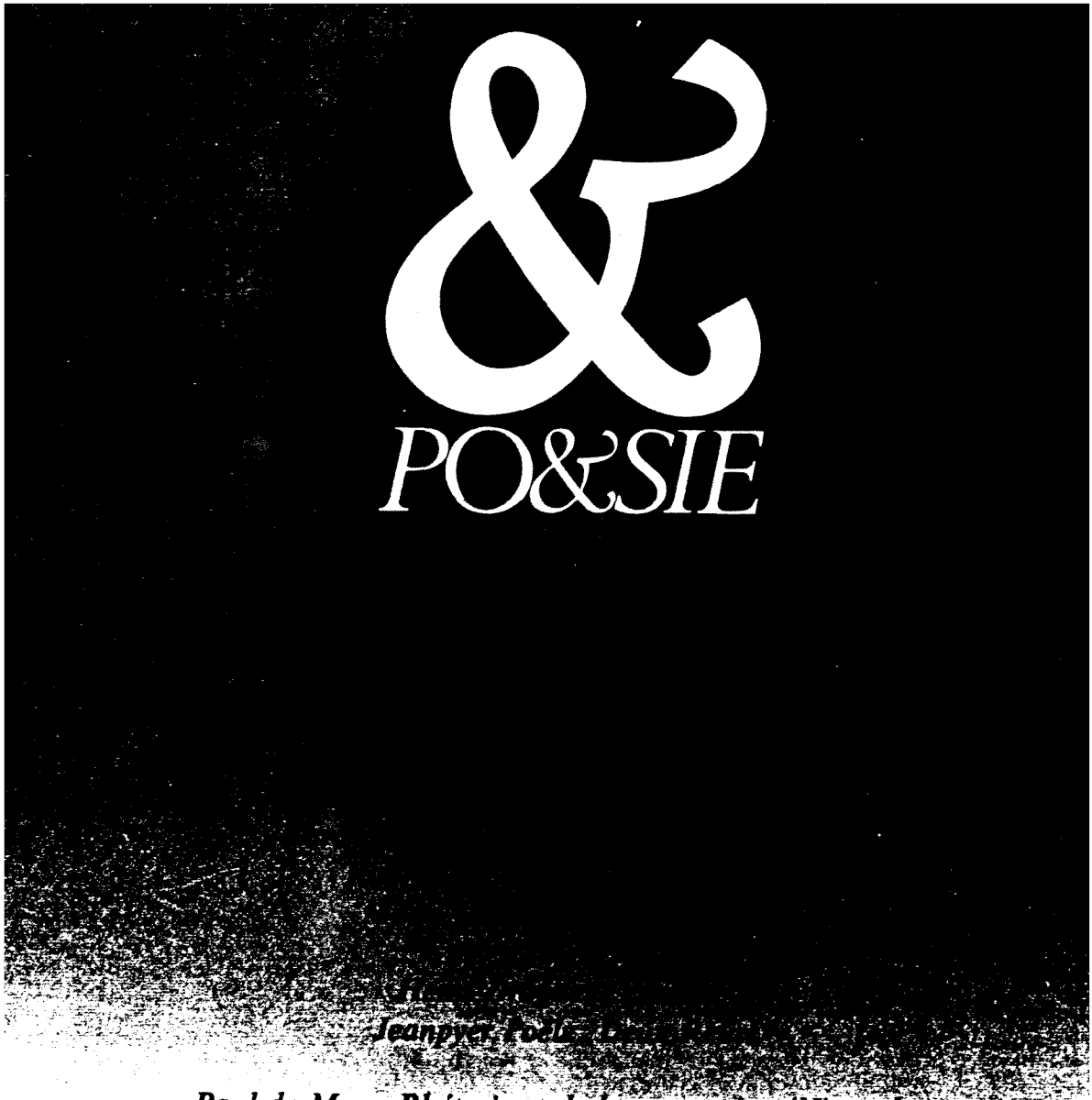

Paul de Man : Rhétorique de la persuasion (Nietzsche)
Lucette Finas : Noces suspendues

Analytique du sublime (3)
Louis Marin : Sur une tour de Babel dans un tableau de Poussin

Louis de Gallaup sieur de Chasteuil : Paraphrases sur les sept pseaumes penitentiels - Brouilas de quelques miens vers copié par Pierre Lartigue
Robert Marteau : Cinq sonnets

Librairie Classique Eugène Belin

assurer une diffusion et une notoriété importantes, au moins à l'échelle des revues de poésie.

Quels textes publient-elles ? On pourrait croire qu'il s'agit exclusivement de ceux des poètes de la maison, comme c'est le cas en effet dans la Nouvelle Revue Française de Gallimard. De même, Christian Bourgois et plus préciséement Gérard-Georges Lemaire qui dirige à la fois L'Ennemi et la collection "Les derniers mots" chez Bourgois, font une place privilégiée dans TXT ou L'Ennemi aux auteurs qu'ils éditent par ailleurs (Chritian Prigent, J.P.Verheggen, William Carlos Williams...). Mais, explique G.G.Lemaire, "la revue me permet également de familiariser le public avec des auteurs que j'aimerais publier...". Ces revues d'éditeur peuvent donc avoir une fonction de "vivier" ou d' "écurie" poétique sans que cela soit systématique : rares étant, de toute façon, les éditeurs capables de publier en grand nombre des livres de poésie dans leurs collections. Néanmoins, la fonction principale de ces revues reste la découverte de jeunes auteurs.

Mais dans leur présentation, les revues d'éditeur restent très conventionnelles et sans doute trop proches du livre (format, couverture glacée, série uniforme, mise en page neutre, caractères typographiques communs). Ce qui s'explique par le "sérieux" de l'entreprise aussi bien que par l'effective proximité de ces revues avec le circuit du livre. Publiées par un éditeur, tout tend à les assimiler à ses collections pour des raisons de commodité de fabrication et, en premier lieu, de distribution en librairie.

3 - Les revues "indépendantes à démarche littéraire exigeante"

On trouve cette formule dans l'Anthologie 80 du Castor Astral pour désigner les revues ni résolument "underground" ni prises en

charge totalement par une autre entreprise éditoriale, ni "écurie" littéraire d'un éditeur, ni "fourre-tout" poétique. Elles seraient, d'après les rédacteurs de ce panorama de la poésie contemporaine, caractérisées par leur dynamisme et par "une réelle existence dans l'histoire littéraire", mais souffriraient d'être parfois trop "limitées à un public d'initiés et confrontées à de nombreuses jalousies".

Le jugement de valeur contenu dans cette dénomination en fait une catégorie d'un usage délicat. Elle correspond bien pourtant à une réalité en ce qu'elle rend compte du secteur qui depuis cinq ou dix ans s'est le plus élargi et affermi dans le monde des revues, grâce à une vitalité et un renouvellement certains, mais aussi grâce à l'aide du Centre National des Lettres dont elles sont les principales bénéficiaires, en vertu justement de cette "démarche littéraire exigeante".

Le Nouveau Commerce depuis 1963, La Délirante depuis 1967 sont parmi les plus anciennes. A partir de 1975 sont apparues des revues comme L'Ire des Vents (1978), Clivages (1974), Obsidiane (1978), Les Cahiers de Leçons de Choses (1980), Grandes Largeurs (1981) et même Banana Split (1980) (qui par d'autres aspects se classe aussi parmi les revues artisanales), etc... Dans leur variété et leur plus ou moins grande renommée, toutes se caractérisent effectivement par une exigence de qualité et de cohérence. C'est pourquoi d'ailleurs elles sont souvent dirigées de préférence par une ou deux personnes seulement. Yves Peyré voit là une garantie de rigueur et d'unité : "Une revue selon moi ne peut pas se diriger à plusieurs mains. Un autre ferait une autre revue" (2).

Elles publient aussi bien des textesde Michaux ou d'André Du Bouchet (désormais tout à fait reconnus mais réputés parfois aussi

(2) cité par SORIN (Raphaël). Michaux, Bettencourt et L' "Ire des Vents". In le Monde des livres, 1984, 20 Avril.

CAHIERS DE LEÇONS DE CHOSES

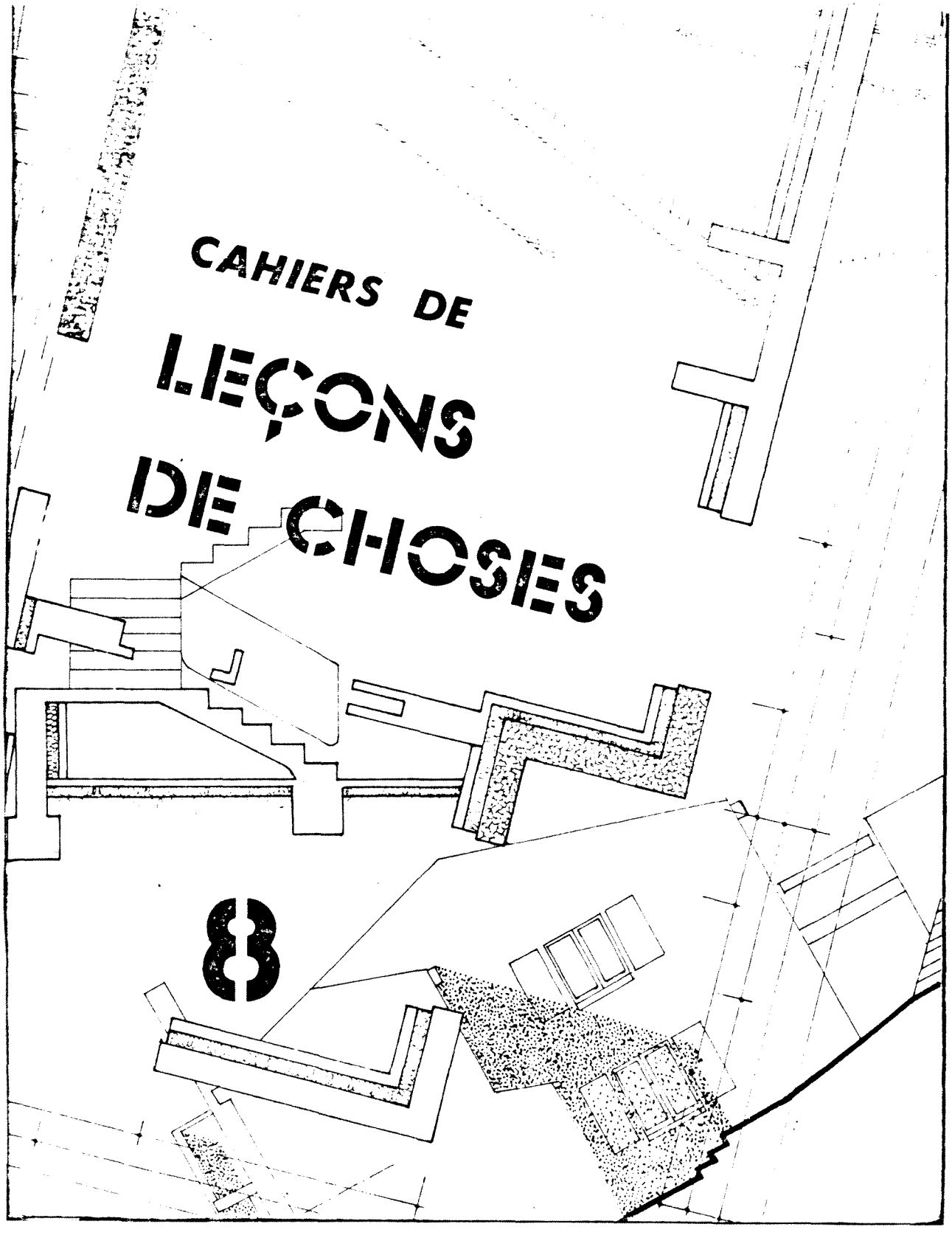

8

LE NOUVEAU

COMMERCE

CAHIER 59/60

TRIMESTRIEL - AUTOMNE 1984

La Délirante

Revue de poésie

BALTHUS, *Jeune fille assise.*

difficiles à vendre qu'à lire), que des poètes à redécouvrir comme Armand Robin, Alain Borne. A côté de poètes totalement inédits mais choisis parmi un courrier abondant, elles publient essentiellement les auteurs d'aujourd'hui qu'un petit monde d'initiés s'accorde à reconnaître comme les voix les plus importantes et les plus sûres de la poésie contemporaine : Charles Juliet, Bernard Noël, Gérard Macé, Jean-Marie Le Sidaner, Pierre Dhainaut, Yves Martin, Denis Roche, Edmond Jabès, Kenneth White, etc... .

Les caractéristiques formelles de cette catégorie de revues sont les plus variées, de la revue-pochette (Arpo 12) aux cahiers cousus et imprimés avec rigueur (Le Nouveau Commerce), du cahier d'écolier couvert d'une débauche de couleurs, de dessins, de photos, aux somptueuses illustrations de L'Ire des Vents... . On peut cependant voir de réels points communs dans l'architecture des sommaires et le souci de composition, dans le souci également important de l'espace du texte, la recherche visuelle et formelle faisant souvent partie intégrante du projet de la revue. Cette nouvelle dimension correspond semble-t-il, à la prise de conscience d'une spécificité de la forme-revue qui reste à explorer.

4 - Les revues à présentation luxueuse

Il s'agit en fait d'une sous-catégorie de la précédente, correspondant non pas à une classe nettement délimitée, mais plutôt à une tentation constante pour certains revues déjà citées (Le Nouveau Commerce, La Délirante, Clivages, L'Ire des Vents...) de satisfaire au mythe de la tour d'ivoire en bâtissant le "sanctuaire" d'une illusoire élite

sous la forme d'une revue ambitieuse, certes, mais surtout luxueuse et esthétisante, futur objet prisé par les bibliophiles.

Il faut se garder des procès d'intention surtout si ce degré d'exigence formelle dans le choix du papier, la fidélité à la typographie traditionnelle, le raffinement des illustrations, est justifié par un réel projet esthétique : poésie visuelle, rapport entre écriture et peinture, entre le texte et l'espace blanc du livre...

L'orientation bibliophilique peut se comprendre aussi comme un mode de ressources supplémentaires. Dans certains cas un tirage de tête numéroté et signé est réservé aux "amis et collaborateurs" mais une revue comme L'Ire des Vents finance en partie ses 1.000 ou 1.500 volumineux exemplaires en publiant des tirés à part de certains textes sous forme de plaquettes de luxe, parfois accompagnées d'une gravure originale, destinées à des bibliophiles qui les achètent entre 200 et 600 francs.

5 - Les revues de vulgarisation poétique

A l'opposé de ces deux catégories se classe cette dernière sorte de revues de poésie, très peu nombreuses mais dont les tirages semblent atteindre les records du genre - si tant est qu'elles appartiennent toujours au genre des revues de création, caractérisé par la publication de textes inédits. En réalité, il s'agit davantage d'anthologies de poche reprenant plus systématiquement que tout autre type de revue des textes déjà édités.

Les deux revues qui les représentent actuellement sont Poésie 1, fondée en 1969 par Jean Breton (P.D.G. des éditions Saint-Germains-

AMIS, POUR VIVRE EN POESIE
ABONNEZ-VOUS A

Poesie 1

la première Revue de poésie de poche

"Je m'en allais, les poings dans mes poches crevées ;
Mon paletot aussi devenait idéal ;
J'allais sous le ciel, Muse ! et j'étais ton féal ;
Oh ! là, là ! que d'amours splendides j'ai rêvées !"

Arthur Rimbaud
Ma Bohème (fantaisie)

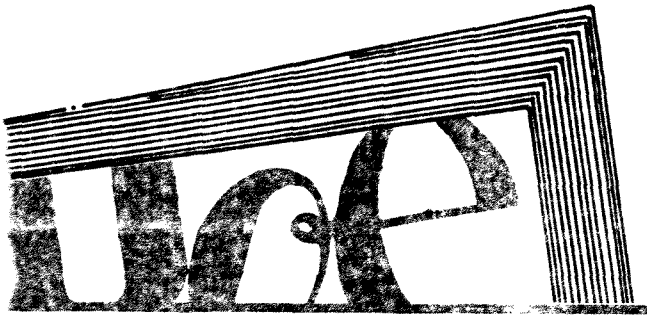

EXCEPTIONNEL

RESERVEE AUX POETES ET AMIS DE LA POESIE

OFFRE SPECIALE

JUSQU'A 45 F D'ECONOMIE
ET
8 NUMEROS GRATUITS

* . **TROIS OPTIONS** :

- 1984 : 80 F AU LIEU DE 100 F, SOIT 20 F D'ECONOMIE + 3 N^{os} GRATUITS.
- 1985 : (N^{os} A PARAITRE) : 100 F AU LIEU DE 125 F, SOIT 25 F D'ECONOMIE + 3 N^{os} gratuits.
- 1984 ET 1985 (JUMELES) : 180 F AU LIEU DE 225 F, SOIT 45 F D'ECONOMIE + 8 N^{os} gratuits.

* . **LE CADEAU SUPPLEMENTAIRE DECRIT PAGE 4.**

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL 1985

T.V.S.P.

4 REDACTION DE POESIE 1 SE SERVE LE DROIT DE MODIFIER ORDRE DE PARUTION DES UMEROS, OU CERTAINS OMMAIRES, EN FONCTION DE ACTUALITE LITTERAIRE

Poesie 1
EDITIONS SAINT-GERMAIN-DES-PRES
110, RUE DU CHERCHE-MIDI - B.P. 223 - 75264 PARIS CEDEX 06

1984

DEJA PUBLIES
7 NUMEROS EN 4 PARUTIONS

n° 115 - POETES TUNISIENS DE LANGUE FRANCAISE, une poésie méconnue présentée par Jean Dejeux.

n° 116 - LA NOUVELLE POESIE ISRAELIENNE, suivi d'un dossier : "Langues et poésie Kanake".

n° 117 - LA NOUVELLE POESIE FRANCAISE, poèmes de BARON, BURINE, COLOMBANI, DURIEUX, KIROPOL, KOBER, NOIRET, PERRIN. Chaque poète est précédé d'une notice bio-bibliographique.

n° 118-121 - RIONS AVEC LES POETES, numéro quadruple, avec des illustrations de Cabu, Desclozeaux, Folon, Kerleroux, Gébe, Labachot, Piem, Plantu, Reiser, Siné, Spinga, Soulas, Wolinski.

★

1985

A PARAITRE
7 NUMEROS EN 4 PARUTIONS TRIMESTRIELLES

n° 122-123 - LA POESIE FRANCAISE CONTEMPORAINE, poèmes de BEALU, BERIMONT, BORNE, CHABERT, CLANCIER, DECAUNES, ROUSSELOT, ROY, avec de nombreux inédits.

n° 124 - POETES MAROCAINS DE LANGUE FRANCAISE après la nouvelle poesie algerienne de Jean SENAC (Poesie 1, n° 14) et les poètes tunisiens de langue française de Jean DEJEUX (Poesie 1, n° 115), ce numéro termine l'inventaire de la poésie maghrébine de langue française. Poèmes de KHAIR-EDDINE - LAABI - NISSABOURY - BEN JELLOUN - KHATIBI - BOULAHFA...

n° 125 - 500 ANS DE CHANSON POPULAIRE. Amateurs : Rutebeuf, Villon, Henri IV, Louis XIV, J.J. Rousseau, Voltaire, Prevert, Guitry.
Professionnels : Nohain, Trenet, Blanche, Lemarque, Lavilliers, Mouloudji, Brassens, Brel, Perret, Renaud, Simon... avec de nombreux inédits.

n° 126-128 - L'AVENTURE DES "CAHIERS DU SUD". Après les numéros spéciaux consacrés à la Revue FONTAINE, dirigée par Max-Pol FOUCHET (Poesie 1, n° 55/61) et à CONFLUENCES, dirigée par Rene TAVERNIER (Poesie 1, n° 100/103) Poésie 1 se devait de raconter l'aventure exemplaire d'une grande revue littéraire, installée à Marseille, loin de la capitale et qui sut pourtant, pendant plus d'un demi-siècle, mener une quête exemplaire dans le domaine des Lettres, en particulier de la poésie et obtenir un rayonnement international incomparable, qui lui survit aujourd'hui. Poèmes de Joë BOUSQUET, André GAILLARD, Léon-Gabriel GROS, René NELLI, Jean TORTEL, Alexandre TOURSKY.

des-Prés) Michel Breton et Jean Orizet, et la revue Vagabondages, plus récente (1978) et dirigée par Marcel Julian.

La première pourrait aussi figurer parmi les revues d'éditeurs puiqu'elle est publiée par les éditions Saint-Germain-des-Prés, qui, on le sait, pratiquent assez largement par ailleurs l'édition à compte d'auteur déguisé. Il semble, du reste, que Poésie 1 entre d'une certaine façon en complément de cette activité. Elle a pu assurer pendant un certain temps, par son propre dynamisme, une sorte d'honorabilité à ces éditions et fournir à certains auteurs édités en recueil la contrepartie d'une parution en revue et donc une garantie de diffusion. On trouve en effet, d'après les notices bio-bibliographiques accompagnant chaque poème de Poésie 1 un grand nombre d'auteurs dont Saint-Germain-des-Prés vient d'éditer le dernier recueil.

Mis à part ce point particulier, la principale originalité de ces deux publications du point de vue des conditions de production et de diffusion sont leurs méthodes en tout point commerciales : ressources publicitaires, forts tirages,format de poche bon marché, et la diffusion la plus large et la plus commerciale possible.

Poésie 1 en effet tire la plus grande partie de ses ressources propres de la publicité qu'elle accueille (50% proviennent de ressources publicitaires, 30% des abonnements, 20% des ventes). Il s'agit d'annonces pour des livres, des éditeurs, des librairies, et parfois au début pour d'autres revues, mais aussi, et de plus en plus pour R.T.L., Air France ou Kodak. En fait Poésie 1 lancée par des journalistes et Vagabondages par un ancien directeur de chaîne de télévision, sont des revues de poésie faites sur le modèle de la presse et des médias de masse. A leur origine

d'ailleurs elles surent bénéficier de l'aide promotionnelle des grands journaux et des radios, n'hésitant pas non plus à y payer leur propres encarts publicitaires.

Leurs tirages sont importants par rapport aux chiffres cités jusqu'alors et la diffusion est à cette échelle puisque Poésie 1 se fait diffuser par un éditeur scolaire : Armand Colin, ainsi que par les N.M.P.P. tout comme Vagabondages, qui a par ailleurs un contrat avec Hachette. Le prix de Poésie 1 était de 1 francs en 1969 (d'où son titre). Il reste modique aujourd'hui : environ 30 francs. Vagabondages se vend également à 35 francs.

Ainsi Poésie 1 a pu vendre jusqu'à 100.000 exemplaires d'un de ses numéros (L'Enfant-La poésie, n°28-29, 1973) et avait vendu en 1975 déjà un million d'exemplaires de sa revue, au total.Le chiffre de tirage qu'elle annonçait alors était de 50.000 exemplaires. Mais il semble que sa diffusion ait considérablement chuté. Elle n'annonce plus que 35.000 exemplaires par numéro en 1983, dans l'Enquête-Poésie... de Jean-Michel Place, mais "Armand Colin" dans un article de Livre-Hebdo parlait, en 1980, d'un tirage de 25 à 35.000 (3). Or, au colloque de Nice en 1976 : Situation et Avenir des revues littéraires (4), Jean Orizet donnait pour objectif de 1980 une augmentation des tirages de Poésie 1, du nombre des abonnés, des opérations d'animation et de promotion de la poésie.

En réalité, à partir de 1978-80, le crédit de Poésie 1 est retombé, alors que bien des gens louaient jusqu'alors l'initiative comme une entreprise originale, dynamique et créative :

> "Peut-être le début de la poésie par tous et pour tous " (Le Monde) ;

(3) Dossier :les Revues. In Livres-Hebdo, 1980, 2, n°40, p.56-110.

(4) ORIZET (Jean). Poésie et diffusion. In : Situation et Avenir des revues littéraires. Nice : Centre du XXème siècle, 1976, p.139-147.

"L'ambition de vendre des poèmes comme des petits pains" ;

"La poésie est descendue dans la rue (...) des titres étonnants, des livres de découverte" (Le Nouvel Observateur)...

Désormais, la dénonciation des pratiques des éditions Saint-Germain-des-Prés, l'absence d'un quelconque renouvellement de la revue, le renouveau, au contraire, de revues de poésie plus exigeantes font qu'on ne peut plus considérer Poésie 1 que comme une "collection" où les poèmes sont "édités dans des savanes publicitaires ou des fourre-tout racoleurs et démagogiques" (5).

Aussi la revue se rabat-elle de plus en plus sur certaines catégories de public comme les bibliothèques publiques dont elle suivent de près les abonnements et, surtout, sur les enseignants qu'elles "matraquent" d'offres spéciales ; dans toutes ses annonces et tous ses numéros elle fait figurer systématiquement la mention "recommandée par la commission des livres et publications du Ministère de l'Education Nationale" et en prime elle offre à chaque abonné un numéro spécial intitulé : "Pratique de Poésie 1 à l'école".

Poésie 1 et Vagabondages ont également en commun de recevoir l'aide de la Ville de Paris. Cette subvention semble surtout importante pour Vagabondages et l'association qui l'édite : "Association Paris-poètes".

Toutes deux ont à peu près la même présentation : celle d'un livre de poche de 100 à 150 pages sous couverture cartonnée colorée, et la même composition éclectique et sans rigueur d'une anthologie :

(5) Anthologie 80 : dix ans d'expression poétique. Talence : Le Castor Astral, Herstal : l'Atelier de l'Agneau, 1981.

anthologie thématique ("Les nouveaux poètes de la nature, Poésie 1, n°34 ; "Rêve ", Vagabondages, n° 14) ou anthologie autour d'un auteur ou d'un groupe ("Blaise Cendrars", Poésie 1, n°85 ; " Moyen Age ", Vagabondages, n° 21 ; "Poètes d'Occitanie", Poésie 1, n°79-80 ; "La Nouvelle Poésie Française", Poésie 1, n°47-49, n°81-82, etc...). La facilité de l'anthologie est à l'opposé de la notion d'architecture de la revue et de composition des sommaires. On peut surtout reprocher à ces deux publications de n'être guère animées par l'esprit de revue dont les autres se réclament : exigence de cohérence d'un part et de recherche d'autre part. Elles publient trop peu d'inédits importants et misent trop souvent sur des textes déjà connus pour faire vendre leurs numéros. Mais il est vrai qu'elles ne se donnent pas d'autre but que celui d'une "vulgarisation" de la poésie (6) au sens de la diffusion la plus large et populaire possible de la poésie qui se fait ou qui s'est écrite.

6 - Conclusion : la forme des revues de poésie, entre l'assimilation au livre et l'affirmation d'un genre propre

A chaque type de revue semblent donc, grosso modo, correspondre des caractérisitiques formelles bien précises : revues artisanales dactylographiées, ronéotypées ou photocopiées et bien éloignées du souci de "faire livre" ; au contraire les revues d'éditeurs en tout point calquées sur les livres de leurs collections et les revues de vulgarisation sur le livre de poche. On voit en revanche beaucoup plus de diversité et de recherche parmi les revues de création indépendantes et ambitieuses. Entre le classicisme austère et immuable du Nouveau

(6) ORIZET (Jean). Poésie et diffusion. In : Situation et avenir des revues littéraires. Nice : Centre du XXème siècle, 1976, p.139-147.

Commerce depuis plus de vingt ans et la plus grande fantaisie chez des revues plus jeunes, toutes les variantes du genre s'y trouvent représentées avec pour constante le souci de chaque revue d'affirmer son identité, son originalité, sa qualité par la forme extérieure qu'elle se choisit.

L'assimilation au livre est cependant le penchant naturel d'un type de publication qui, comme la presse, obéit aux impératifs de la périodicité, mais qui tend à les trahir par le désir, d'abord d'être distribuée comme le livre, ensuite de durer et d'être conservée de la même façon que lui. André Dalmas du Nouveau Commerce exprimait ainsi cette contradiction en 1975 :

> "La première difficulté, origine de toutes les autres est de s'établir, par destination,à l'écart du concept normal (de livre) pour être aussitôt condamnée, pour survivre, à suivre la règle du livre. La revue finit ou finira par être considérée comme une sorte d'appendice au livre, une excroissance qu'il est préférable de ne pas voir" (7).

Et c'est, en effet, ce qu'on reprocha aux revues lors du colloque de Villeurbanne en Novembre 1984 ("La Revue des revues") : renoncer à l'éphémère, à l'actuel de l'écriture prise sur le vif et présenté dans une forme légère et plus vivante que le livre, pour produire au contraire des anthologies, des numéros à thème, des numéros spéciaux, lents à paraître et fait pour durer, rangés parmi les livres d'une librairie ou d'une bibliothèque.

Pour Serge Revel, pourtant, c'est par sa forme souple, susceptible d'une grande diversité,que la revue est une chance pour la

(7) DALMAS (André). Problèmes économiques et financiers. In : Situation et avenir des revues littéraires. Nice : Centre du XXème siècle, 1976, p.27-41.

diffusion de la poésie et qu'elle doit se démarquer du livre. Etudiant les différents supports de la poésie écrite, il se demande si "leur format, leur mise en page, leur présentation permettent à la communication de s'établir. Sont-ils adaptés à la poésie dans une société où l'écrit subit de violentes attaques ?" (8). A part le livre de poésie pour enfants qui manifeste un réel renouvellement dans la recherche esthétique, Serge Revel ne voit guère, en 1978, pour le recueil et la plaquette de poésie qu'une triste uniformité dans leur présentation traditionnelle et sévère. Cet excès de discrétion les rend non seulement peu attirants, à son goût, mais surtout peu visibles à l'acheteur. De plus ils ne comportent aucune information élémentaire et nécessaire au lecteur commun pour l'aider à faire son choix. Pour acheter un de ces livres il faut avoir précisément cherché à se le procurer ou y reconnaître le nom d'un auteur qu'on a déjà repertorié soi-même.

Au contraire, les revues représentent un moyen plus riche d'expression poétique et de communication. Elles se différencient bien les unes des autres, sont attrayantes par la couleur, le graphisme, l'illustration et autres éléments d'une présentation vivante, qui d'ailleurs ne sont pas seulement là pour l'attrait mais pour offrir au poème un nouveau champ lui conférant une dimension esthétique et plastique. Enfin elles ont par vocation le souci d'informer, de faire connaître et apprécier les textes qu'elles présentent. Dans les réponses à l'enquête de Jean-Michel Place de 1983 apparaît nettement l'idée fixe de "témoigner" des avancées nouvelles de la poésie et d'établir une communication avec le lecteur. C'est "l'Autre" qui est au bout de la revue ainsi que le constate Guy Darol

(8) REVEL (Serge). Poésie à lire, poésie à vendre. Thèse 3ème cycle, Grenoble III, 1978, p.36.

dans la préface à cette enquête. Tout devrait donc faire des revues un média de diffusion de la poésie.

Mais certaines d'entre elles l'entendent désormais en un sens bien précis. Elles revendiquent l'autonomie de la forme et du genre-revue :

"S'emparer de la "forme" revue ne signifie plus seulement promouvoir un programme littéraire ou artistique : il s'agit d'envisager la revue en tant que genre, littéraire et artistique, immanent, sous les auspices de l'en-soi, muni de ses propres règles,à l'écart de la classique et angoissante relation à la lecture ou plus exactement définissant de nouveaux types de lecture. Une véritable revue doit être le reflet des questions que se posent des créateurs qui ont choisi d'intervenir à un moment donné par la revue, plutôt que par un autre genre" (Patrick Beurard pour Les Cahiers de Leçons de Choses) (9).

"S'emparer de la "forme" revue" c'est souvent, comme on l'a vu, fabriquer son numéro de bout en bout : écriture,mise en page, impression, etc... . Une des caractéristiques des conditions de production, à savoir l'artisanat et la volonté d'éliminer tout intermédiaire, peut être envisagée par certaines revues comme la première des règles du genre dont relève leur démarche créatrice et non comme pure contrainte économique. On comprend encore mieux, alors, l'esprit de Banana Split qui "répond à la fois à un choix de fabrication nouvelle (intervention directe des auteurs sur la mise en page des textes) et à un désir de marginer (écrire, annoter dans la marge de l'Edition..." (Jean-Jacques Viton dans Enquête-Poésie...). On pourrait citer par ailleurs Frack

(9) Quelques questions aux animateurs de revues de Rhône-Alpes. In Actualités Rhône-Alpes du livre, 1984, n°6, p.35 (Numéro spécial : La revue des revues).

Venaille, poète contemporain publié dans quantité de revues importantes, qui dit avoir fondé sa propre revue, Monsieur Bloom "pour coller, agrapher, coter, mettre en page, relire des épreuves, écrire des adresses,distribuer, lire des manuscrits, bref s'aérer par rapport à l'activité névrotique de l'écrivain. Pour faire du concret". Patrick Beurard pour les Cahiers de Leçons de Choses parle également du plaisir de "manipuler enfin".

Le caractère ludique de ces bricolages apparaît donc à nouvau comme un aspect non négligeable de la revue. Ce qui d'ailleurs se traduit dans Les Cahiers de Leçons de Choses, par la référence concrète "aux fantasmes de tout écolier français" (Enquête-Poésie...) puisque c'est sur des cahiers d'écoliers que sont imprimés les premiers numéros de la revue.

Même lorsque n'apparaît pas cette dimension artisanale, la revue de poésie est depuis le symbolisme un support de l'écrit où le texte peut jouer de ses rapports avec l'espace de la page et avec l'image, qui y a aussi sa place. Cette importance particulière de l'espace du texte justifie la recherche d'une esthétique de la revue.

On peut voir les origines littéraires de cette autre règle du genre dans les exigences formelles des maîtres du Symbolisme comme Mallarmé, et dans la notion d'une fusion des arts. "Par rapport (aux Romantiques) Mallarmé était beaucoup plus systématique, beaucoup plus conscient, beaucoup plus "professionnel" dans la doctrine et dans l'exercice de l'imagination. La vision devient extase hiératique, le poète un prêtre, et le lecteur non initié l'habitant profane d'un monde de plus en plus banal et défavorable à toute littérature sérieuse (...). La revue de

poésie devient donc par nécessité une production livresque de plus en plus consciente et professionnelle s'intégrant dans le combat typographique contre la banalité (...). Ceci s'intégra dans un rassemblement général "contra mundum" de tous les arts - la synesthésie de Baudelaire et de ses adeptes, que Mallarmé compara à juste titre au Gesamtkunstwerk de Wagner. Ainsi la grande différence entre la revue de poésie symboliste (et post-symboliste) et la revue de poésie du premier romantisme - et selon bien des avis la supériorité de celle-là comme instrument de la voie poétique - fut le rôle croissant presqu'égal, de l'illustration par les grands artistes contemporains : Bonnard dans La Revue Blanche, Beardsley dans le Savoy de Simons, Kokocshka dans Der Sturm..." (10).

Nombreuses sont les revues d'aujourd'hui qui, par l'un ou l'autre aspect prennent place dans cette tradition. La rigueur typographique, le soin de la mise en page, la qualité des papiers dans Le Nouveau Commerce, L'Ire des Vents ou La Délirante relèvent de cette volonté de bâtir avec la revue un espace qui se démarque de la banalité quotidienne de l'imprimé. Mais c'est surtout en affirmant comme l'espace commun de l'image et du texte,le lieu privilégie d'un échange entre les arts, que les revues de poésie contemporaine se montrent les héritières des revues symbolistes. Il serait difficile d'ailleurs de dénombrer toutes les revues qui dans leur titre ou dans leur programme associent poésie et arts plastiques : Arpo 12 qui est le fruit de douze artistes et poètes,la revue Artère qui porte en sous-titre "poésie-peinture", La Délirante qui a présenté beaucoup de dessins de Balthus, Blake, Bacon, L'Ire des Vents qui fait une place de choix à des peintres comme Tal Coat, Sima, Michaux, Estève, autrefois Argile, Exit, etc... .

(10) CLAIR (Jean). Romantiques de la déception dans ...
In : La Délirante : catalogue réalisé par le centre Georges Pompidou.
Paris : Centre Georges Pompidou, 1982, p 7-15.

D'autres revues comme Les Cahiers de Leçons de Choses pratiquent un mélange des arts et des activités encore plus intense, qui fait de la revue une composition parfois proche du collage et rappellant davantage les revue de l'entre-deux-guerres comme SIC (qui voulait dire aussi Sons Idées Couleurs), comme les revues futuristes, dada et surréalistes - et comme elles, Les Cahiers de Leçons de Choses animent parallèlement à la revue d'autres activités : expositions, lectures et notamment une "revue parlée" bimensuelle à l'ELAC de Lyon .

Cette revue-montage détermine bien, comme elle l'annonce, de nouveaux typesde lecture "à l'écart de la classique et angoissante relation à la lecture". A vrai dire elle se feuillette et se regarde comme un objet visuel plus qu'elle ne se lit, et tout le plaisir est dans le parcours qu'elle invite à suivre, de page en page, à travers le lisible aussi bien que le visible.

Avec ou sans l'irruption de l'image, la revue considérée comme un genre littéraire est souvent présentée comme un art du fragment, de la composition, du collage, prise comme elle est entre la dispersion des éléments qui la composent et la nécessité de montrer son centre de gravité. "Une grande revue, écrivait Jean Clair, à propos de La Délirante, est celle qui, des fragments qui la composent sait fourbir les facettes et ressaisir l'unité cachée". Tout le projet d'Yves Peyré pour L'Ire des Vents, tel qu'il aime le présenter, tient aussi dans cette ambition : "Mon intention demeure, répond-il à Jean-Michel Place, qui était de proposer des numéros musicalement construits dont l'architecture fût à la fois subtile et ferme. Je ne voulais absolument pas

que cette revue prit la forme d'une anthologie, qu'elle fût une suite peu cohérente de textes (...) Chaque numéro, selon moi, doit apparaître à qui le lit comme un tout évident dans lequel les éléments divers que sont les différents textes se trouvent reliés par une chaîne aussi visible qu'invisible. Mouvement sous-jacent susceptible de porter une atmosphère verbale à la transparence en sachant jouer de ses minimes comme de ses abruptes contradictions internes".

Dans la revue érigée en genre littéraire, le créateur n'est donc plus seulement l'auteur des textes qu'on y publie, mais en fin de compte le "revuiste",pour reprendre un néologisme commode et citer Jacques Morin (qui rédige régulièrement dans Livres Différents la "chronique des revues") :

> "L'auteur en revue n'est que de passage (...) mais il ne s'investit que dans un rapport parfois étroit, très donnant-donnant : réputation personnelle contre renom de la revue. La seule personne qui puisse envisager la revue non comme un moyen mais comme une fin en soi, c'est celui que j'aime appeler le revuiste : l'appellation d'animateur de revue m'a toujours parue superficielle. Le revuiste, lui, fait plus qu'un travail de manipulation de textes, il conçoit, orchestre et crée collectivement une suite finie ou non de ce genre particulier mais à part entière qu'est la revue. Et pour pouvoir considérer l'ensemble de l'oeuvre d'un revuiste, il faut avoir acquis la collection exhaustive de sa revue" (11).

(11) MORIN (Jacques). La Chronique des revues. In : Livres différents, 1984, n°18,p.21.

IV - PROBLEMES DES REVUES DE POESIE

Luxueuses ou pas, entreprises entièrement indépendantes ou prises en charge par un éditeur, les revues de poésie sont coûteuses et ne rapportent rien à personne. Bien rares sont celles qui parviennent à un réel autofinancement en équilibrant leur budget et en ne demandant aucune aide de quiconque. Mais, même si la rentabilité et encore moins le profit, ne sont jamais l'objectif d'une revue - et pour cause - , la revue doit se vendre sous peine de ne pouvoir continuer à paraître. Les deux problèmes majeurs d'une revue de poésie sont donc son financement et sa diffusion.

1 - Financement

Lorsqu'elle n'est financée ni par la publicité ni par un éditeur, une institution publique (Maison de la Culture, Université, etc...),une association importante, c'est avant tout sur les propres ressources de ses fondateurs ou animateurs que repose le budget d'une revue, notamment au départ. Ensuite le produit des ventes, en particulier des ventes directes et le montant des abonnements lui constituent un fonds propre. Pour toutes les revues, quelle que soit leur discipline, ces abonnements et leur renouvellement fidèle sont le soutien essentiel. Pour une revue de littérature ou de poésie ils représentent la plupart du temps plus de 50% de ses ressources et parfois la moitié de sa diffusion. Ainsi Le Nouveau Commerce qui tire à 1.500 exemplaires a 800 abonnés. Jean-Marie Domenach de la revue Esprit y voit le contrat fondamental sur lequel

repose l'existence et la survie de la revue :

> "Je dirais que la revue est un contrat d'édition passé avec des gens qui vous font suffisamment confiance pour donner leur argent avec une année d'avance sans savoir ce que vous leur donnerez ni si vous arriverez jusqu'à la fin de l'année" (1).

Mais il peut arriver alors que le coût des envois postaux annule le bénéfice des abonnements comme s'en plaint Georges Elisée de La Vague à l'âme : "Les tarifs P.T.T. vont nous assassiner car nous avons trop d'abonnés" (2).

En effet, le régime particulier des périodiques à été supprimé par les P.T.T. en 1982. Depuis lors si la commission paritaire des périodiques (3) ne reconnait pas une revue comme publication périodique de presse et refuse de lui attribuer un "numéro de commission paritaire", celle-ci paie le plein tarif pour tous ses envois postaux. Le coût d'une expédition peut alors dépasser le coût de fabrication.

Accéder au régime économique de la presse ne signifie pas seulement obtenir des privilèges postaux qui réduisent les frais de routage à un dixième du coût normal, c'est aussi bénéficier d'un régime fiscal dérogatoire et payer une T.V.A. inférieure à celle du livre (4% au lieu de 7%).

(1) DOMENACH (Jean-Marie). La Revue et son public. In : Situation et avenir des revues littéraires... Nice : Centre du XXème siècle, 1976, p.43-60.

(2) Quelques questions aux animateurs des revues de Rhône-Alpes. In : Actualité Rhône-Alpes du livre, 1984, n°6 (La Revue des Revues), p.33-38.

(3) La commission paritaire des périodiques est composée de représentants de la presse écrite et chargée de vérifier si les publications périodiques qui en font la demande remplissent les conditons permettant d'accéder au régime économique de la presse.

Mais ce numéro de commission paritaire est de plus en plus rarement accordé aux revues, en raisons de conditions expresses comme l'obligation d'une périodicité au moins trimestrielle à laquelle ne satisfont pas beaucoup de revues de poésie, ou de conditions plus floues, comme la double nécessité d'un lien avec l'actualité et d'une diversité des sujets traités. Les textes stipulent que la revue ne doit pas être "une fin en soi"...

Aussi les revues se plaignent-elles souvent de l'incohérence des actions de l'Etat en leur faveur :

> "La multiplicité des revues françaises, déclare Patrick Beurard des Cahiers de Leçons de Choses, phénomène unique en Europe, résulte en grande partie d'une tolérance législative et de l'extension du phénomène associatif (1901). Toutefois une telle structure se heurte au silence d'une législation rigide sitôt que le responsable de revue aspire à un équilibre financier (baisse des taux de T.V.A., des envois P.T.T., les fournitures, exonérations diverses...). Il est à noter que les possibilités d'allégement ont notablement diminué ces dernières années, comme par exemple l'obtention de la commission paritaire. Si on compare notre situation avec celle de la R.F.A. on note que les aides du Ministère de la Culture sont considérables : CNL, offices régionaux du livre, D.R.A.C., C.N.A.P., etc. (précisons que ces aides sont considérables en nombre non en valeur). En contre-partie on observe que les revues allemandes bénéficient d'avantages financiers et fiscaux en tant que sociétés assimilées à la grande presse (...)" (4).

(4)Quelques questions aux animateurs de revues de Rhône-Alpes, article cité

Reste donc à considérer comme dernière source de financement des aides des pouvoirs publics : les subventions de certaines municipalités (Ville de Paris pour Vagabondages, Poésie 1, Cahiers de littérature et de poésie, Ville du Havre pour Encrage, etc...), les aides du Ministère de la Culture par l'intermédiaire des Directions Régionales d'Action Culturelle et des Officies Régionaux du Livre, et surtout par l'intermédiaire du Centre National des Lettres.

Le C.N.L. a pour tâche de répartir les aides de l'Etat en matière de création littéraire. Depuis 1982 ses orientations ont été redéfinies d'après les propositions du rapport Pingaud-Barreau, et son rôle s'est considérablement accru, grâce à une augmentation des moyens provenant directement de l'Etat, et s'est affirmé dans un sens bien précis : il a pour vocation de "libérer la littérature vivante de pressions économiques qui pèsent sur elle". Ses missions sont de "favoriser l'édition de livres et de revues de vente difficile, aider les auteurs grâce à l'attribution de bourses, encourager la vie associative et l'animation littéraire, inciter les bibliothèques à acheter davantage de livres et de périodiques, faciliter la traduction d'oeuvres étrangères importantes". La poésie et les revues de poésie figurent donc tout naturellement parmi les domaines prioritaires de ses interventions.

Ainsi, dans le cadre de l'aide à l'édition, il offre à des éditeurs de poésie des subventions représentant 50% du coût de fabrication d'un livre en projet, ou encore leur propose des prêts sans intérêt du même montant. En 1982, 73 livres de poésie ont été subventionnés de cette façon, en 1983 : 109 et en 1984 : 100.

Pour les revues, la subvention est annuelle et beaucoup moins importante : elle devrait, d'après des déclarations officielles, représenter

20% environ du coût annuel de fabrication. Les conditions à remplir sont les suivantes : respecter une certaine périodicité, avoir déjà publié au moins un numéro au moment de la demande, accepter de fournir un certain nombre de services, apposer sur la revue la mention : "publié avec le concours du Centre National des Lettres". Il suffit pour constituer un dossier de joindre à sa demande une description technique indiquant la diffusion moyenne par numéro, le coût moyen de fabrication, ainsi que le compte d'exploitation de la revue et trois exemplaires du ou des derniers numéros.

L'attribution de ces subventions aux revues de toute discipline ne se fait pas par une commission spéciale, à laquelle pourtant le CNL réfléchit actuellement, mais dans le cadre de chaque commission : Art, littérature, philosophie et sciences sociales. Ainsi, en 1982, 49 revues de création littéraire et de poésie ont été subventionnées, 48 également en 1983, et 45 en 1984.

On peut donc vérifier que l'aide du CNL en faveur de la poésie est importante. Pour les livres, les chiffres cités plus haut expliquent en partie le renouveau de la petite édition observé à partir de 1983. De même pour les revues, c'est vers cette époque qu'on a pu constater leur profusion. Dans les deux cas l'aide du CNL a été - et est encore - réellement incitative et stimulante, mais elle semble devoir l'être davantage pour les livres que pour les revues étant donné ses modalités différentes. On comprend d'ailleurs pourquoi les revues se mettent à éditer elles-mêmes tant de recueils : la subvention attribuée alors est plus importante et elle vient, pour un travail ponctuel d'édition,

renforcer l'activité normale de la revue qui ne lui vaut d'une dotation annuelle et plus faible de la part du C.N.L.

Certaines revues parviennent même à tourner le désavantage des revues par rapports aux éditeurs en obtenant pour un "numéro spécial" une aide à l'édition au lieu de l'aide annuelle de 20% réservée à ce genre de publication. C'est à ce titre par exemple que L'Ire des Vents a bénéficié d'une subvention forte pour son n°6-8 intitulé "Espaces pour André Du Bouchet" et pour son n°9-10 consacré à Henri Michaux (5).

D'après la liste des revues subventionnées (voir plus bas) on peut remarquer que l'aide du C.N.L. va surtout à la catégorie des "revues indépendantes à démarche littéraire exigeante" pour reprendre à nouveau la formule des rédacteurs de l'Anthologie 80. Bien rares sont les revues artisanales dactylographiées qui, comme Banana Split, sont retenues par les commissions. En revanche des revues ayant déjà le soutien de maisons d'édition comme Change International, TXT, Po&sie, Digraphe reçoivent elles aussi des subventions.

Quoiqu'il en soit, sur le total des 81 revues subventionnées depuis 1982, il est à peu près certain que la plupart ne sauraient survivre sans cette aide, et sûrement moins L'Ire des Vents que Banana Split. Certaines, même, sont nées grâce à cette impulsion supplémentaire, comme L'Ivraie, à Grenoble en 1982. Folco Rozan, en effet, dans la "Lettre d'inauguration" du numéro 1 (Avril 1982) répond à la question "pourquoi L'Ivraie ?" en concluant ainsi : "Parce que, c'est vrai, les conditions d'aide à la création littéraire, par les temps qui courent, rendent enfin possible une telle entreprise sans la vouer à des compromissions inacceptables ou des aberrations financières".

(5) Centre National des Lettres, Actualités, 1982, n°6-1983, n°8.

Si le succès de cette politique est clairement sensible en ce qui concerne la production de livres et de revues, on peut s'interroger sur son effet et sur ses limites quant à la diffusion de la poésie.

Incontestablement, une telle action contribue à rehausser l'image de la poésie et à la sortir d'un misérabilisme néfaste. Elle se veut et elle est un moyen de lutter contre l'étouffement de la création, sacrifiée par l'Edition dès lors qu'elle ne sait pas répondre aux dimensions et aux normes économiques d'une diffusion de masse. Mais toute politique de mécenat culturel de la part de l'Etat comporte le risque d'une relance artificielle ne correspondant ni à une meilleure qualité de la création, ni à une meilleure réception par le public, ce dont les revues, en général, sont parfois conscientes. A propos de la nécessité, pour certaines revues, de "se faire financer à perte par de grandes institutions qui les subventionnent", Olivier Brachet à l'occasion du Colloque de Villeurbanne "la Revue des revues" avoue voir là "le risque, à terme, de multiplier les supports, sans exigence d'affrontement à un public large ou à certaines contraintes de diffusion commerciale minimale et (de) ne plus satisfaire qu'un service dit "de publication". Cette situation n'est pas forcément très saine" ajoute-t-il, avant d'évoquer un possible avenir des revues comme "prétexte à penser purement subventionné".

Cependant on pourra voir plus loin que l'action du C.N.L. et des organismes culturels régionaux ne se limite pas au financement mais s'étend à des opérations de promotion et de diffusion.

Liste des revues de création littéraire ou de poésie
subventionnées par le Centre National des Lettres
(d'après : Centre National des Lettres, n°4 à 12)

1982

Subvention annuelle

ACTION POETIQUE
ACTUELS
ALEA
ALLER SIMPLE
L'ALPHEE
LA BARBACANE
LE BOUT DES BORDES
BREVES
LES CAHIERS DU CONFLUENT
LES CAHIERS DE L'ENERGUMENE
LES CAHIERS DE LECONS DE CHOSES
CHANGE
CHRONIQUE DES ECRITS EN COURS
CONTRE TOUT ATTENTE
LA DELIRANTE
DIGRAPHE
DIRE
ECBOLADE
ENCRES VIVES
L'ENNEMI
FOMALHAUT
GRANDES LARGEURS
INCENDITS
L'IVRAIE
LAND
LITTERATURE ET FILS
LUNA PARK
MASQUES
MINUIT
MOT POUR MOT
LE NOUVEAU COMMERCE
ORACL
LA PASSERELLE
PAROLE
PLEIN CHANT
POEMONDE
PO&SIE
POESIE PRESENTE
PORTE-VOIX
LE PROMENEUR
SKODIA
SOLAIRE
SUD
TERATURE
TEXTUERRE
T.X.T.
TRAVERS
UBACS
ZERO LIMITE

Subvention ponctuelle accordée à une revue
pour l'édition d'un livre

L'ALPHEE
AENCRAGE & CO
DIRE
L'IRE DES VENTS
OBSIDIANE (2 fois)
ORACL
TEXTUERRE
SUD

1983

Subvention annuelle

L'ABSOLU MANIFESTE
ACTION POETIQUE
AENCRAGE & CO
ALEA
L'ALPHEE
ALIDADES
BANANA SPLIT
LA BARBACANE
BREVES
LE BUCENTAURE
LES CAHIERS BLEUS
LES CAHIERS COLLECTIFS
LES CAHIERS DE L'ADOUR
LES CAHIERS DE L'ENERGUMENE
LES CAHIERS DE LECONS DE CHOSES
LES CAHIERS DU CONFLUENT
CAHIERS QUI VIVE
CHEMIN DE RONDE
CONTRE TOUTE ATTENTE
CREATION
DIGRAPHE
DIRE
ECBOLADE
L'ENNEMI
FAIRE PART
HYDRA
INCENDITS
L'INGENU
L'INFINI
JUNGLE
LAND
MASQUES
MOT POUR MOT
LE NOUVEAU COMMERCE
OFFSET
ORION
PASSAGE
LA PASSERELLE
PLEIN CHANT
PO&SIE
POESIE PRESENTE
LE PROMENEUR
ROMAN
SKORIA
SUD
TERATURE
TXT
ZERO LIMITE

Subvention poncutelle accordée à une revue pour l'édition d'un livre

ACTION POETIQUE
AENCRAGE & CO
LES CAHIERS DU DOUBLE
LA DELIRANTE
L'IRE DES VENTS
LE NOUVEAU COMMERCE (2 fois)
OBSIDIANE (2 fois)
ORACL
SUD (2 fois)
UBACS (2 fois)

1984

Subvention annuelle

ACTION POETIQUE
ACTUELS
L'ALPHEE
ARCHIPELS
BANANA SPLIT
LA BARBACANE
BREVES
LE BUCENTAURE
LES CAHIERS BLEUS
LES CAHIERS DE L'ENERGUMENE
LES CAHIERS DU CONFLUENT
CHANGE INTERNATIONAL
CHEMIN DE RONDE
CONTRECIEL
DETOURS D'ECRITURE
DIGRAPHE
ECBOLADE
L'ENNEMI
ENTAILLES
EX
FOLDAAN
FRAGMENTAIRES
GRANDES LARGEURS
INCENDITS
L'IVRAIE
JUNGLE
LAND
MASQUES
MOT POUR MOT
LE NOUVEAU COMMERCE
NULLE PART
OBSIDIANE
LA PASSERELLE
PLEIN CHANT
POEMONDE
PO&SIE
POESIE BRETAGNE
POESIE PRESENTE
LE PROMENEUR
RECUEIL
SUD
TERATURE
TRACES
TXT
VLASTA

Subvention ponctuelle accordée à une revue pour l'édition d'un livre

ACTUELS (3)
AENCRAGE & CO
L'ALPHEE
OBSIDIANE
SUD (2)
UBACS (3)

2 - Distribution

En réalité, la fabrication et son coût ne sont pas le plus grand obstacle pour une revue. Par contre, un problème de distribution lui est toujours fatal.

On a vu combien les tarifs postaux pouvaient compromettre l'intérêt crucial d'une distribution par abonnements : intérêt financier par l'avance en ressources que représente le paiement d'un abonnement et intérêt d'une distribution directe de la revue au lecteur (pas d'intermédiaire ni donc de pourcentage, pas de retours, ni de pertes, gestion simple, contact avec le lecteur). Ainsi Actuels après les ventes militantes des premières années et l'association avec une librairie de Lyon : L'Ollave, s'est longtemps diffusée, ensuite, exclusivement par correspondance auprès d'abonnés "recrutés par prospection régulière, à partir d'un important fichier constitué progressivement au cours des quinze dernières années" (Henri Poncet, Enquête auprès de 548 revues...).

Toute la difficulté est en effet d'attirer les abonnés et de les garder en maintenant avec eux un contact permanent. Mais il est tout de même indispensable, pour la faire connaître, de vendre la revue au numéro.

La vente directe est la plus rentable pour les mêmes raisons que l'abonnement. Mais les occasions ne sont pas si nombreuses. Des revues plus ou moins artisanales, comme Actuels entre 1978 et 1981, la pratiquent lors de marchés, fêtes, manifestations et même, on l'a vu, dans la rue. Les autres saisissent plutôt des occasions plus officielles : Journée de la poésie, marché de la poésie, colloques et préfèrent de

toute façon la vente en librairie pour toucher leur public potentiel.

L'intermédiaire du libraire complique la démarche. Là encore les revues les plus artisanales s'occupent elles-mêmes de leur distribution en librairie en faisant, un par un, la visite des libraires de la ville ou de la région pour essayer d'obtenir d'eux au moins le dépôt, au mieux (mais c'est l'exception) l'achat ferme de leurs numéros.

C'est dans les villes grandes ou moyennes que cette méthode semble avoir le plus de chance d'être féconde, là où il existe des librairies assez importantes, assez ouvertes et un public assez large susceptible d'être intéressé - ceci vaut en fait pour la distribution en librairie quelles qu'en soient les modalités - ainsi à Lyon (La Librairie des nouveautés), à Grenoble, au Havre, etc... et surtout à Paris où La Hune, Le Divan, Autrement Dit sont connues pour cette spécialité ; l'éventail de revues qu'elles accueillent et exposent fait partie de leur image de marque.

Car le problème est aussi celui de la présentation des revues, une fois acceptées par le libraire. Bien des animateurs, ou des lecteurs se plaignent de les retrouver rangées dans des recoins inaccessibles même aux yeux ou en vrac dans des boîtes, au lieu d'être disposées comme la presse de façon à en voir la couveture. Mais la place occupée, le dérangement permanent et l'encombrement du rayon par les acheteurs qui souvent se contentent de feuilleter, le pourcentage élevé des pertes n'encouragent guère le libraire. Sans compter l'énorme travail de gestion :

> "Dans la pratique, explique Peirre Brochet de la librairie La Hune, il y a deux façon d'entretenir un rayon revues. Le

libraire peut soit envisager de n'être que le dépositaire du dernier numéro paru - c'est alors à l'éditeur de la revue de passer régulièrement à la librairie pour contrôler l'état des stocks et déposer les nouveaux numéros - , soit décider de suivre plus précisément tel ou tel titre. Dans ce cas il lui faut conserver des stocks, faire des pointages, tenir des comptes (...)" (6).

Les plus "professionnelles" préfèrent donc passer par un distributeur, pourtant intermédiaire supplémentaire qui perçoit à son tour un pourcentage d'au moins 10%.

Pour les revues d'influence éditoriale, c'est généralement le système de distribution de l'éditeur qui assure, sans problème particulier, une diffusion large en librairie. Les autres ont recours à des distributeurs indépendants, spécialisés dans la poésie ou dans la petite édition ; Jean-Michel Place (alias G.I.D.E., Groupe International de DIffusion et d'Edition) qui diffuse ou a diffusé Axe-Sud, Les Cahiers bleus, Création, Les Cahiers de Leçons de Choses, Toponymes, etc... ; Le Nouveau Quartier Latin qui est en fait une librairie et diffuse uniquement Le Nouveau Commerce ; Argon-diffusion qui jusqu'en 1983 diffusait Action Poétique, Les Cahiers du Double, Luna Park et qui a cessé ses activités, et aujourd'hui surtout Distique qui distribue Jungle, L'Ire des Vents, Action Poétique et un bon nombre d'autres titres parmi les 158 petits éditeurs de son catalogue.

Le succès et l'efficacité de Distique viennent de ce que, spécialisés dans la distribution de livres ou revues à rotation lente, ses fondateurs surent adapter les règles traditionnelles de la distribution aux

(6) Deux cents revues : l'image de marque de La Hune, Dossier : Les Revues. In : Livres-Hebdo, 1980, 2, n°40, p.92.

besoins très différents des petits éditeurs et des revues. Ils ont mis à leur disposition, grâce à une gestion informatique des stocks, des moyens dont, sans ce regroupement, ils ne sauraient bénéficier. Enfin l'exigence et le professionalisme de Distique fait de ce distributeur le meilleur lien entre les revues et les librairies dont les relations sout souvent marquées par une incompréhension réciproque. Bernard de Fréminville met même en cause le sérieux professionnel de certains petits éditeurs et animateurs de revues qui, incapables de prendre en compte la difficulté et le coût du travail de gestion des libraires, risquent de trouver un jour fermée la porte des librairies. Pour leur imposer clairement ce professionnalisme, devenu en outre nécessaire à l'entreprise Distique étant donné l'envergure prise, on leur présente depuis 1984 un contrat écrit de distribution où figurent très précisément droits et devoirs de chacun jusque dans le détail des bordereaux à fournir. Ce contrat, identique pour tous, assimile totalement le directeur de revue à un éditeur et sépare nettement promotion, diffusion et distribution. Distique dit bien ne s'occuper que de la distribution dans se tâches les plus concrètes. Son travail de diffusion se limite à un catalogue annuel destiné aux libraires, mais il est précisé en annexe du contrat que "Distique s'efforce et s'efforcera encore plus à l'avenir de mettre à la disposition des éditeurs une gamme d'outils d'aide à leur diffusion".

3 - Diffusion

Car la diffusion est un tout autre problème. Ni le distributeur ni le libraire ne peuvent créer le public. Pour se faire connaître, ne plus

se lamenter sur l'indifférence dans laquelle elles paraissent, pour trouver des lecteurs, des abonnés, des libraires, des bibliothèques intéressées, les revues doivent se montrer présentes et actives, faire leur propre publicité et faire parler d'elles autant que possible, individuellement ou collectivement.

Certaines estiment cependant que cela n'est plus de leur ressort et n'entre même pas dans leurs préoccupations de revues. Telle était notamment la position de J.J.Vuitton de Banana Split lors du colloque de Villeurbanne : une revue n'a pas à faire de marketing ; on ne fait pas de revue pour se vendre mais pour créer sous une forme donnée ; c'est aux lecteurs, aux bibliothécaires de se demander où se fait la littérature d'aujourd'hui et non pas à la revue de les solliciter... A quoi on pourrait opposer, en réponse, ce texte de l'association R.E.L.I.E.F. (Revues Littéraires d'Expression Française) :

> "La tentation est grande, elle vient de loin... De la difficulté de seulement écrire. De seulement vivre en écrivant. La tentation de ne s'occuper de rien d'autre que d'écrire. Ou de se mettre à quelques-uns pour écrire ensemble une revue. D'être une revue qui se fait ainsi, sans se préoccuper du reste : des abonnements, de la diffusion, des libraires, des bibliothèques, des animateurs...
>
> Ecrire, c'est du travail, beaucoup de travail, et de peine. Publier une revue c'est encore du travail et de la peine. Se mettre à tenter une diffusion, c'est énormément de travail en plus, pour peu de résultat, la plupart du temps. Alors à quoi bon...

> Nous sommes quelques uns à penser que le jeu en vaut la chandelle. Forts des résultats obtenus par certains d'entre nous à force d'obstination, nous avons décidé d'unir nos efforts pour une meilleure information des professionnels et des amateurs (...)" (Henri Deluy, Président de l'Association R.E.L.I.E.F., dans un catalogue dactylographié distribué au Salon du livre).

Abstraction faite de ce débat néanmoins important, de quels moyens disposent les revues, quels moyens se donnent-elles pour assurer leur diffusion ?

La presse littéraire ne parle pas si peu des revues de création qu'on l'a prétendu. Sans doute cet intérêt est-il dû en partie aux manifestations organisées par des institutions ou des organismes publics (Journée de la poésie, actions du C.N.L., colloques divers) et d'autre part à la meilleure connaissance de ce monde pléthorique permise depuis 1983 par le recensement de J.M.Place.

On trouve donc assez régulièrement dans Le Monde des livres, La Quinzaine littéraire, Le Magazine Littéraire des notes, des chroniques ou des articles consacrés à des revues qui viennent de paraître. A la radio, sur France-Culture, on parle d'elles incidemment au cours de telle ou telle émission littéraire et plus systématiquement, une fois par mois, dans le cadre d'une émission hebdomadaire consacrée à la poésie et à l'actualité poétique : "Pour ainsi dire" (Mardi, 20h30-21h). Mais ce genre d'émission étant donnés sa longueur, son audience et son style ne suffira pas dans les médias audio-visuels à faire sortir les revues et la poésie en général d'un certain ghetto.

En réalité, à part celle qui passe par la grande presse c'est toujours en direction des publics bien délimités que se fait la diffusion des revues. Ainsi on peut lire une "chronique des revues" dans chaque numéro de Livres Différents, une publication qui s'intéresse à l'édition artisanale et alternative et se charge d'en faire connaître l'actualité auprès des "librairies différentes" notamment.

Plus généralement, la diffusion la plus élémentaire auprès des libraires et des lecteurs est assurée par le catalogue de la revue avec ses numéros disponibles et leur sommaire. Parfois c'est le catalogue de l'éditeur ou du distributeur qui remplace ce précieux moyen de diffusion.

En fait, ce sont les revues elles-mêmes qui, pour leurs lecteurs, tiennent à jour le plus régulièrement leur propre "revue des revues" et se font une promotion et une diffusion mutuelle (se montrant là moins concurrentes que conscientes de former un réseau solidaire). A la fin de chaque numéro d'Actuels, de L'Ivraie, de Vagabondages, de Poésie-Rencontres se trouve une sorte de bibliographie commentée des dernières livraisons, une critique des revues, souvent ouverte avec eclectisme à des titres forts différents de la revue qui en parle.

Cette solidarité semble un fait bien réel puisque depuis quelques années se sont fondées,pour la promotion et la défense des revues de création, diverses associations. Dans les années 60 est né le C.I.C.R.P., Centre d'Information et de Coordination des Revues de Poésie, dont les publications ponctuelles font le point sur les nouvelles parutions, les nouvelles revues, leurs activités, les numéros spéciaux en préparation ou parus, etc... afin de coordonner tout ce travail de création et "donner conscience aux revues de leur force et de leurs possibilités".

C'est aussi le C.I.C.R.P. qui , en collaboration avec le Centre National des Lettres et le Centre du XXème Siècle de l'Université de Nice a organisé le colloque de Nice sur Situation et avenir des revues littéraires, en 1975.

Il existait déjà d'autres associations plus petites , comme le CERIDEL(Centre de Diffusion des Revues Littéraires) dont le but était de "coordonner les efforts des revues littéraires adhérentes en vue de les faire connaître et de les diffuser" par des actions d'animation, de prospection et des démarches auprès des librairies et des bibliothèques. Le CERIDEL ne se voulait qu'un organe de diffusion et non de distribution. Il s'est fondé autour de Quintefeuille, Aller Simple, Le Pilon et Mot pour Mot. Mais son reponsable Mathias Lair le présente comme un rendez-vous manqué (manque d'affluence et de réaction des autres revues). Le CERIDEL laissa alors la place à une structure plus légère : "Coordination Revues Animation".

Malgré ces échecs, qui semblent toujours dûs à la réticence des petites revues, souvent animées par des auteurs qui n'arrivent pas vraiment à accepter la position d'éditeur dans laquelle ils se trouvent et à investir dans la diffusion, on verra naître encore d'autres associations.

Fin 1983 était fondée Autour de la littérature réunissant autour d'une revue collective treize éditeurs et revues (A l'Imprimerie Quotidienne - avec sa revue Liasses, Les Cahiers du double, le Castor Astral, Granit, L'Ire des Vents, Lettres vives, Obsidiane, Sol in, Le Temps qu'il fait, Le Tout sur le tout, Ubacs, Verdier) tous distribués par Distique. Ils complètent son travail de distribution par leur propre travail de promotion : revue, expositions, catalogue collectif, présence collective au Salon du Livre.

Cependant, au même salon en 1985 apparaissait une nouvelle Association , R.E.L.I.E.F. , regroupant exclusivement des revues et patronnée par le Centre Littéraire de Royaumont qui finançait en grande partie leur stand au Salon. On y retrouve Action poétique, Actuels, Banana Split, Chemin de Ronde, Dérives, Estuaires, In'hui, La Nouvelle Barre du Jour, L'Ire des Vents, Moebius, Nulle Part, Po&sie, Possibles, Revue et corrigée, TXT, 25.

Les bibliothèques ont également un rôle important à jouer dans la diffusion des revues. Elles y sont invitées aussi bien par les revues, qui disent attendre beaucoup des bibliothèques, que par les institutions publiques d'aide à la création littéraire et à l'édition. Le C.N.L., en effet, leur envoie une liste de revues et d'ouvrages de poésie dont il se propose de subventionner l'achat. De leur côté pour la région Rhône-Alpes, la Direction régionale d'Action Culturelle et l'Office Rhône-Alpes du Livre ont réalisé en 1984 un catalogue commun à quinze revues littéraires et poétiques de Rhône-Alpes (7) qu'ils ont adressé à toutes les bibliothèques. L'année précédente leur effort de promotion des revues de poésie avait été plus important encore puisqu'ils avaient financé entièrement certains abonnements, dans l'espoir d'amorcer par là un mouvement de longue durée.

Cependant on a pu reprocher aux bibliothécaires, notamment lors du colloque de Villeurbanne, de ne pas se soucier, d'eux-mêmes, d'acquérir des revues de poésie qui parfois se faisaient tout près d'eux et de "se contenter, souvent, d'acheter cinquante ans plus tard les reprints de Jean-Michel Place!"

(7) Quinze revues littéraires et poétiques de Rhône-Alpes. In : Bouquinfo, n° spécial France en Poésie, 1984.

Il est certain que dans les bibliothèques, les périodiques représentent déjà une masse énorme de documents à gérer et traiter, et les abonnements une part très lourde du budget. Aussi les revues mal recensées ou qui ne se font pas connaître n'ont-elles guère de chance d'être spontannément sollicitées par les bibliothèques, si le bibliothécaire n'est pas spécialement à l'affût de ce qui se produit en ce domaine. A nouveau, la question est donc de savoir s'il appartient au responsable de revue de faire toute la démarche, ou si c'est au bibliothécaire d'aller au devant de cette production souvent souterraine et locale afin d'y faire son propre choix, attendu que le rôle d'une bibliothèque à l'égard des revues de poésie concerne aussi bien la diffusion de la poésie que la conservation de documents éphémères mais appelés, parfois, à plus ou moins long terme, à gagner de l'intérêt et de la valeur aux yeux des chercheurs comme des amateurs de littérature. Or on sait que les premiers recensements rétrospectifs et les premières recherches sur des revues de poésie éphémères se sont appuyés davantage sur les fonds de collectionneurs privés que sur les collections des bibliothèques publiques.

Il y a donc plus d'une raison pour s'intéresser aux revues de création et de poésie : qu'on y cherche les avant-gardes ou qu'on y lise simplement la face cachée de la littérature (celle des "écrivains du dimanche") ; qu'on voie dans ces revues un état provisoire de la littérature par rapport à sa forme achevée qu'est le livre ou qu'on leur trouve un intérêt en soi : en tant que genre littéraire - pourquoi pas ? - et en tant que forme spécifique d'intervention. Ce qui est aussi vrai aujourd'hui pour les revues indépendantes qui représentent effectivement une formidable masse d'édition libre, que pour les revues d'éditeurs. En effet pour Christian Bourgois lui-même, "il ne s'agit plus de concevoir la revue comme on le faisait auparavant : pépinière d'auteurs, instrument de notoriété d'une maison d'édition, diffusion d'une pensée ou d'un "mouvement" (...) ce qui m'intéresse actuellement, déclare-t-il, c'est d'intervenir ponctuellement avec quelques numéros. La revue telle que je la conçois doit avoir un rôle d'intervention. Elle est nécessairement éphémère à la manière d'un tract polémique permettant à un certain moment, à quelques individus, de s'exprimer" (1).

On s'intéressera alors plus naturellement à une revue, à tel ou tel titre, qu'aux revues en général. Mais l'approche globale du phénomène des revues suppose également qu'on leur reconnaisse un rôle de cette importance et qu'on leur accorde tout à la fois une valeur littéraire et une spécificité du point de vue bibliologique, en tant que forme et support original de l'écrit permettant, en outre, dans le cadre d'une sociologie de la littérature, une meilleure connaissance de ses conditions de production et de diffusion.

(1) Dossier : Des Revues. In : Livres-Hebdo, 1980, 2, n°40, p.90.

Quant à l'avenir des revues de poésie, il est dit souvent qu'elles doivent être éphémères : cette vague de renouveau et d'intérêt qu'elles connaissent depuis quelques années l'est peut-être aussi, comme le laissent entendre parfois certains "revuistes" (Yves Peyré, Patrick Beurard) qui pressentent déjà une sorte d'épuisement alors que la petite édition de poésie reprend souffle.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Actualité Rhône-Alpes du Livre, 1984, n°6 (Numéro spécial : la Revue des revues)

(2) ANNEZER (Jean-Claude). La Galerie-librairie l'Ollave et le collectif de la revue Actuels : un travail de lecture productive. Villeurbanne : E.N.S.B., 1977.

(3) Anthologie 80 : dix ans d'expression poétique. Talence Le Castor Astral, Herstal : l'Atelier de l'Agneau, 1981.

(4) BRACHET (Olivier). Une place originale et importante... In : Actualité Rhône-Alpes du Livre, 1984, n°6.

(5) BRETON (Jacques) Le Livre de poésie aujourd'hui, un grand malade très affaibli. In : Livres-Hebdo, 1983, 5, n°14, p.94-98.

(6) BRETON (Jacques). Le Concept de "système de production-diffusion" pourrait-il constituer un mode d'approche efficace de l'édition contemporaine? In : Bull. Bibl. France, 24, n°2, 1979, p57-60.

(7) Centre National des Lettres : Actualités, 1981-1984, n°1-n°12

(8) CHAMBELLAND (Guy). Poésie et artisanat. In : Situation et avenirs des revues littéraires. Nice : Centre du XXème siècle, 1976, p.121-137.

(9) CLAIR (Jean). Romantiques de la déception claire... In : La Délirante : catalogue réalisé par le Centre Georges Pompidou. Paris : Centre G. Pompidou, 1982. p7-15.

(10) DALMAS (André). Problèmes économiques et financiers. In : Situation et avenir des revues littéraires. Nice : Centre du XXème sicèle, 1976, p.13-25.

(11) DECAUDIN (Michel). Formes et fonctions de la revue littéraire au XXème siècle. In : Situation et avenir des revues littéraires. Nice : Centre du XXème siècle, 1976, p.13-25.

(12) Documents Internationaux de l'Esprit nouveau (1927), préface d'Hubert Juin. Paris : Jean-Michel Place, 1977.

(13) DOMENACH (Jean-Marie). La Revue et son public. In : Situation et avenir des revues littéraires. Nice : Centre du XXème sicèle, 1976, p.43-60.

(14) Dossier : Poésie. In : Livres différents, 1980, n°2, p.2-10.

(15) Dossier : Poésie. In : Livres-Hebdo, 1983, 5, n°14, p.89-99.

(16) Dossier : Les Revues. In : Livres-Hebdo, 1980, 2, n°40, p.86-110.

(17)FAVIER (Annie). Le Nouveau Commerce : vingt ans au service de la littérature. In : Livres-Hebdo, 1983, 5, n°18, p.80-82.

(18) FERRAND (Christine). Et vogue le navire (Distique). In : Livres-Hebdo, 1984, 6, n°28-31, p.66-67.

(19) MORIN (Jacques). La chronique des revues. In :Livres différents, 1984, n°18, p.21.

(20) ORIZET (Jean). Poésie et diffusion. In : Situation et avenir des revues littéraires. Nice : Centre du XXème siècle, 1976, p.139-147.

(21) PLACE (Jean-Michel). Enquête auprès de 250 revues de poésie. Paris : Jean-Michel Place, 1979.

(22) PLACE (Jean-Michel) et RAX (Brigitte). Enquête-poésie auprès de 548 revues littéraires. Paris : Jean-Michel Place, 1983.

(23) PLACE (Jean-Michel) et VASSEUR (André). Bibliographie des revues et journaux littéraires des XIXème et XXème siècles.

(24) Poètes vos revues : mais où courent donc les revues de poésie ? In : Les Nouvelles littéraires, 1979, 15-22 Mars, n°2678, p.17-26.

(25) Quinze revues littéraires et poétiques de Rhône-Alpes. In : Bouquinfo, n° spécial France en poésie, 1984.

(26) Le Rackett de l'édition : le compte d'auteur en poésie : Paris : Le Crayon noir, Talence : Le Castor Astral, 1978 (2ème ed).

(27) REVEL (Serge). Poésie à lire, poésie à vendre. Thèse 3ème cycle, Grenoble III, 1978.

(28) Situation et avenir des revues littéraires : colloque public organisé par le Centre du XXème siècle de l'Université de Nice, le Centre National des Lettres, le Centre d'Information et de Coordination des Revues de poésie au Festival international du livre, à Nice, 5 et 6 Mai 1975. Nice : Centre du XXème siècle, 1976.

(29) SORIN (Raphaël). Michaux, Bettencourt et L'Ire des Vents. In : Le Monde, 1984, 20 Avril, p.24.

(30) VALERY (Paul). Remerciements à l'Académie Française (1927). In : Oeuvres I, Bibliothèque de la Pléiade. Paris : Gallimard, 1957, p.721.

LISTE DES PRINCIPALES REVUES CITEES

ACTION POETIQUE. La Fontaine au bois. Pav.2, rue Jean Mermoz, 7721 Avon. n°1 (1955).

ACTUELS. Henri Poncet, éditeur. Les Hauts de Jersaigne, 74270 Frangy. n°1 (1965) - n°12 (1969) ; nouvelle série n°1 (1976).

AENCRAGES & CO. Bois de Champ. 88600 Bruyères. n°1 (1978)

ALIMENTATION GENERALE. La Frégate. 25bis rue du Maréchal de Lattre, 71100 Chalon-sur-Saône. n°1 (1981).

AMNEZIE INTERNAZIONALE. c/° Les Emitions du Konzorzium Interkonart. Ratelier J. 9 rue Campagne Première. 75014 Paris. n°1 (1981).

ARGILE. Editions Maeght. 13 rue de Téhéran. 75008 Paris. n°1 (1973) - n°13/14 (1981).

ARPO 12. Poètes et plasticiens d'aujourd'hui, chez Ménaché 18 Avenue Anne de Noailles, 74500 Evian les Bains. n°1 (1973).

ARTERE. 4 rue Torricelli, 75017 Paris. n°1 (1980).

AUTOUR DE LA LITTERATURE. 4 rue Beautreillis, 75004 Paris, n°1 (1983)

BANANA SPLIT 27 Bd.du Roi René, 13100 Aix en Provence. n°1 (1980)

BAZAR. "Rencontres d'écriture". café-théâtre de la Graine, 11 Place Saint Paul 69005 Lyon, n°1 (1983).

LE BOUT DES BORDES. Cérisols. 09230 Saint Croix. Volvestre. n°1 (1975).

BREVES. Atelier du Gué 11300 Villelongue d'Aude. n°1 (1979)

CAFE LIBRAIRIE. 60 rue de la Roquette 75014 Paris. n°1 (1983)

LES CAHIERS BLEUS. 16 rue Champeaux 10000 Troyes n°1 (1975)

LES CAHIERS DE LECONS DE CHOSES. 15 rue Pierre Blanc, 69001 Lyon n°1 (1980)

CHANGE INTERNATIONAL. Seghers-Laffont, 6 Place Saint Sulpice 75006 Paris n°1 (1983)

CLIVAGES. Galerie Clivages 46 rue de l'Université 75007 Paris n°1 (1974)

LE CRAYON NOIR. Place Chataroux 07410 Saint Felicien n°1 (1973)

CYCLOPE. Rue Herman 1. 1030 Bruxelles n°1 (1973)

DAMNED ! Thierry Benoist, Villebernier, Fontgombault, 36220 Tournon Saint Martin n°1 (1978)

LE DE BLEU. Chaillé sous les Ormeaux 85310 Saint Florent des Bois n°1 (1980)

LA DELIRANTE. 26 rue de Picpus 75012 Paris n°1 (1967)

DERIVE. Guy Darol 9 Rue Joseph Gaillard, 94300 Vincennes n°1 (1975) - n°5 (1980)

LE DESESPOIR PRECISEMENT. Avenue Georges Pompidou Les Fleurs 04100 Manosque n°1 (1979)

DESORMAIS. 19 rue Neuve 06300 Nice n°1 (1980)

DIGRAPHE. Jean Ristat 26 rue Racine 75006 Paris n°1 (1974)

DIX VAGUES. Pascal Priaux rue Rusette 5. 5870 Mont Saint Guibert Belgique n°1 (1977)

L'ENNEMI. Ed. Christian Bourgois 8 rue Garancière 75006 Paris n°1 (1980)

LA FOIRE A BRAS. 37 rue Ecoyère 14300 Caen n°1 (1980)

LE FOU PARLE. 10 rue de la Félicité 75017 Paris n°1 (1977) -n°30 (1984)

GRANDES LARGEURS. Association Henri Calet 11 rue Barrault 75013 Paris n°1 (1978)

L'IRE DES VENTS. Yves Peyré 18 rue Clair Talichet 36000 Chateauroux n°1 (1978)

L'IVRAIE. Folco Rozand 9 rue Lesdignière 38100 Grenoble n°1 (1982)

JUNGLE. BP 03 33402 Talence Cedex n°1 (1977)

MINUIT. 7 rue Bernard Palissy 75006 Paris n°1 (1972)

MOEBIUS. Editions Triptyque CP 670 succursale "N" Montréal Quebec Canada n°1 (1977)

MONSIEUR BLOOM. 92 rue BLomet 75015 Paris n°1 (1978)

MOT POUR MOT. 61 rue Edouard Tremblay 94400 Vitry n°1 (1981)

LE NOUVEAU COMMERCE. Nouveau Quartier Latin (diff) 78 boulevard Saint Michel 75006 Paris n°1 (1963)

OBSIDIANE. 50 rue des Abesses 75018 Paris n°1 (1978)

PO&SIE. 8 rue Ferou 75278 Paris Cedex 06 n°1 (1977)

POESIE 1. Ed. Saint-Germain-des-Prés 70 rue du Cherche Midi 75006 Paris n°1 (1969)

ROMAN. Presses de la Renaissance Paris n°1 (1982)

SIC. 1916-1919 réimpression Paris : Jean-Michel Place, 1980.

SOC ET FOC. La Buyaudière 85700 La Meilleroue-Tillay n°1 (1979)

SOUS AUCUN PRETEXTE. Jean-Gabriel Coscullvela Résidence du Parc Bat.3 3 Avenue de Castelnau 34000 Montpellier n°1 (1977)

SUD. Yves Broussard 11 rue Peysonnel 13003 Marseille n°1 ( )

TARTALACREME. M.H. et A. Frontier 15 rue de Beaubourg 77340 Pontault Combault n°1 (1979)

TERATURE. 12 rue Hoche 35000 Rennes n°1 (1980)

TEXTUERRE. 1 rue Impasse du Merle Blanc 34000 Montpellier n°1 (1976)

LE VAGABOND. 13 rue Maurice Adrien 37100 Saint Cyr sur Loir n°1 (1979)

VAGABONDAGES. 3 rue Seguier 75006 Paris n°1 (1978)
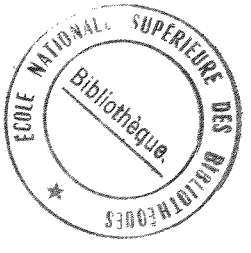
VERSO. 4 rue Rongier 69370 Saint Didier au Mont d'Or n°1 (1977)